

# HUIT PAGES SUR LE BUDGET MAROIS

cahier A



**IMPÔT DES PARTICULIERS**  
- 3,5 milliards sur trois ans



**PAUVRETÉ ET EXCLUSION**  
+ 300 millions



**SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**  
+ 2 milliards



**ÉDUCATION**  
+ 730 millions



**RÉGIONS-RESSOURCES**  
+ 800 millions en trois ans

MONTRÉAL | VENDREDI 30 MARS 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117<sup>e</sup> ANNÉE > NO 158 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

# Moins d'impôt; plus aux démunis

Le gouvernement de Bernard Landry tente de redorer son image sociale

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** – Un milliard de baisses d'impôt, surtout destinées aux moyens revenus, des hausses de prestation d'aide sociale et deux milliards de dépenses supplémentaires en santé et en éducation, le premier budget Marois vise clairement à redorer l'image sociale du gouvernement Landry.

Ce « budget d'espoir et d'équité » veut « redistribuer les fruits de la prospérité économique à tous les Québécois et en particulier aux plus démunis », a soutenu hier M<sup>me</sup> Marois, confirmant que, pour la première fois depuis 40 ans, le gouvernement allait réduire, de 500 millions de dollars, sa dette accumulée de 82,2 milliards.

M<sup>me</sup> Marois a saupoudré son budget d'une longue série de mesures à tendance sociale, 50 millions pour les enfants en difficulté, 34 millions pour l'amélioration des prêts et bourses et 30 millions d'aide supplémentaire pour les personnes âgées.

Bernard Landry soutenait depuis des mois que ses surplus de 2000-2001 seraient bien modestes. Or, Québec a récolté l'an dernier 1,7 milliard de recettes supplémentaires en taxes et impôts, fruit d'une croissance économique de un pour cent supérieure aux prévisions, et 868 millions de plus en transferts fédéraux.

M<sup>me</sup> Marois engrangera donc — à la Caisse de dépôt — 950 millions dans trois bas de laine: 600 pour la modernisation du réseau de la santé, 200 pour les immobilisations du réseau de l'éducation, et 100 pour la lutte contre la pauvreté.



CLAUDE PICHER

## Le Québec demeure la société la plus taxée

**QUÉBEC** — « Notre régime d'impôt sur le revenu est celui qui effectue la plus grande redistribution en Amérique. Notre régime de protection des faibles revenus compte parmi les plus généreux. C'est au Québec que le salaire minimum est le plus élevé en Amérique du Nord, si on fait exception du Rhode Island. Nous sommes aussi en avance sur les autres juridictions en termes d'aide aux étudiants, de soutien aux familles et à bien d'autres égards. »

Telle est la vision euphorique que la nouvelle ministre des Finances, Pauline Marois, tente d'imposer aux Québécois à l'occasion du dépôt de son premier budget. Beaucoup de gens pensaient sans doute que la ministre, en poste depuis à peine quelques semaines, s'apprêtait à déposer un budget construit en bonne partie sur le travail, déjà fort avancé, de son prédécesseur. Que non! La différence saute aux yeux. M. Landry a mené la longue et difficile bataille du déficit zéro en évoquant l'image bucolique de « lointaines vallées verdoyantes » qui attendaient les contribuables en bout de piste. Pour M<sup>me</sup> Marois, nous y sommes déjà, dans les vallées verdoyantes, à un point tel qu'elle se permet même de baser ses prévisions sur une croissance économique de 2,7 %, chiffre nettement plus élevé que la moyenne des prévisions du secteur privé. Là aussi, le contraste est frappant avec la prudence légendaire de Bernard Landry.

Le premier ministre Bernard Landry souhaite un bon anniversaire à la ministre des Finances Pauline Marois, quelques minutes avant que celle-ci ne livre le premier discours du budget fait par une femme au Québec.

Voir SOCIÉTÉ en A2

## Combien de procès et où se tiendront-ils?

Les avocats de la défense en ont plein les bras

CHRISTIANE DESJARDINS

**LOGISTIQUE.** Ce mot fera désormais partie du vocabulaire quotidien au palais de justice de Montréal, où juges, avocats et agents spéciaux devront composer avec une centaine d'accusés apparus soudainement dans le système.

Et on ne parle pas ici d'accusations « vénielles. » Meurtre, tentative de meurtre, gangstérisme, trafic de stupéfiants... Des crimes qui, au mieux, envoient leurs auteurs à l'ombre pour plusieurs années, quand ce n'est pas pour la vie. Inutile de dire que la justice « expéditive » n'est pas de mise, et qu'on peut s'attendre à un long processus. La machine judiciaire est-elle prête à prendre cette grosse bouchée?

M<sup>e</sup> André Vincent, procureur-chef responsable de l'opération Printemps 2001, qui travaille avec une dizaine d'autres procureurs dans ce dossier, ne cache pas qu'il y a beaucoup de problèmes de logistique à résoudre. L'un d'eux, le déplacement des accusés, a été réglé dans un premier temps au moyen de la vidéocomparution. Mais ce système pourrait-il être utilisé tout au

long du processus? Comment démêlera-t-on l'écheveau des accusés et des accusations? Combien de procès y aura-t-il? Et où se tiendront-ils?

« Il est trop tôt pour dire où et comment ça va se dérouler », a répondu hier M<sup>e</sup> Vincent. Selon lui, toutefois, il est clair qu'ils ne se tiendront pas dans la prison de Bordeaux. « Si vous êtes capable de convaincre les juges de tenir un procès dans une prison... » a-t-il lancé aux journalistes, en blaguant. Il assure toutefois que tous les droits des accusés seront respectés.

Les avocats de la défense, eux, ont dû réagir vite, mercredi matin, quand la nouvelle est tombée et que leur téléphone a commencé à sonner. « Pour le moment, on éteint les feux », a dit hier M<sup>e</sup> Gilbert Frigon, un des avocats de Maurice Boucher. Son collègue Benoît Cliche et lui ont représenté plusieurs des accusés au stade de la comparution, ces deux derniers jours.

Voir PROCÈS en A2  
Autres textes, pages E1 et E2

## Un coup d'éclat

Dans un geste d'exaspération et même de révolte, les quatre partis d'opposition à la Chambre des communes ont réussi un coup d'éclat hier en infligeant une défaite au gouvernement libéral sur une motion qui demandait la fermeture des Communes pour le reste de la journée. La motion de protestation affirmait l'importance de la question de l'intégrité du premier ministre Chrétien et déplorait le fait que l'opposition n'avait pu obtenir du gouvernement « quelque réponse que ce soit » sur les circonstances entourant la vente par le premier ministre de ses actions dans le terrain de golf de Grand-Mère.

Voir nos informations en A8

Voir IMPÔT en A2

### Un budget irresponsable: l'éditorial d'Alain Dubuc

page A12

cyberpresse.ca Pour consulter le budget et calculer votre économie

d'impôt, tapez: www.cyberpresse.ca/budget

### AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C7	Loteries	A2, A10
- télévision	C4	Monde	A10, A11
Bandes dessinées	D13	Mots croisés	D13, S10
Bridge	E7	Mot mystère	D13
Décès	E6	Petites annonces	E4
Économie	D1-D14	- immobilier	E4, E5
Éditorial	A12	- marchandises	E5
Êtes-vous observateur?	E4	- emplois	E5
Feuilleton	D13	- automobile	E7, E8
Forum	A13	- affaires	D2
Horoscope	E7	Politique	A8

### MÉTÉO

Voir S16

Nuageux  
Maximum 4 > minimum -1



6 21924 98765 1

## DEMAIN DANS LA PRESSE

### Un comédien, mais pas un comique

Avec son visage d'éternel bronzé et sa voix ronde et chaude de séducteur, Thierry Lhermitte semblait prédestiné à incarner une certaine légèreté et une joie de vivre dans la grande tradition des acteurs de charme du cinéma français. Sous une surface ronronnante se cache pourtant un félin au regard d'acier dont l'arme principale serait la parole. À l'occasion de la sortie prochaine du nouveau film de Francis Veber *Le Placard*, Luc Perreault a rencontré l'acteur à Paris.



À lire demain dans le cahier Cinéma.

LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 8-5-8 > À quatre chiffres : 0-2-2-8

## POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
www.cyberpresse.ca

**RÉDACTION (514) 285-7070**

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Quoi faire aujourd'hui**  
quofaire@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECOUVREMENT (514) 285-6900**

### PUBLICITÉ

**Les petites annonces : (514) 285-7111**  
Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30  
**Décès et remerciements : (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30  
**Détailants : (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus : (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320**

**ABONNEMENT (514) 285-6911**  
abonnement@lapresse.ca  
Par télécopieur : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N. Y. 12199-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

## SUITES DE LA UNE

### IMPÔT

Suite de la page A1

Bernard Landry avait soutenu l'an dernier que la loi antidéficit l'empêchait de créer de telles cagnottes et qu'il était tenu d'envoyer 700 millions de surplus dans des organismes à but non lucratif, sur lesquels Québec n'a guère de droit de regard.

« La loi sera changée, le gouvernement sera imputable », a laissé tomber M<sup>me</sup> Marois expliquant, à la décharge de son prédécesseur, que le gouvernement « n'avait pas l'habitude (de gérer) des surplus ».

Pour le chef libéral, Jean Charest, avec les transferts fédéraux camouflés et la sous-estimation des revenus de 2001-2002, c'est près de 3,5 milliards de marge de manoeuvre dont disposera Québec l'an prochain, « une cagnotte pour préparer les élections », accuse-t-il. La Caisse de dépôt qui aura à gérer le trésor de guerre « aura une filiale, la « petite caisse » du PQ », a renchéri le chef de l'ADQ, Mario Dumont. La réduction de la dette ne l'émeut pas, lui qui en avait fait son cheval de bataille, « à coups de 500 millions, on en a pour 200 ans », a ironisé M. Dumont.

Le budget Marois s'appuie sur une prémisse audacieuse. Québec a fait fi des signes de ralentissement économique qui s'accumulent et n'a pas cru bon de revoir à la baisse sa prédiction quant à la croissance réelle pour l'année qui commence: 2,7 %, une prévision « prudente », a insisté hier M<sup>me</sup> Marois, mais tout de même plus optimiste que la plupart des prévisionnistes au Canada. Les dépenses gouvernementales croîtront de 3 % en 2001-2002, une augmentation quasi identique à celle l'année qui se termine, 3,1 %.

### Impôts

À compter de juillet prochain, Québec rabat de 18 à 16 % le taux d'imposition pour les revenus de moins de 26 000 \$, soit un point de plus et six mois plus tôt que ne le prévoyait le précédent budget. Pour ceux qui gagnent entre 26 000 et 52 000 \$, l'impôt passera de 22 à 20 %. Pour les revenus supérieurs, la baisse est uniquement devancée de six mois, en juillet. Le taux d'imposition passera de 25 à 24 %. L'effet de cette baisse est cependant atténué par la baisse des niveaux d'exemption.

Sur un an, cette décision coûtera un milliard

de plus. Mais le Québec ne réduit pas le fossé qui le sépare de l'Ontario au chapitre du fardeau fiscal. Les quatre milliards d'écart sont réduits d'une centaine de millions seulement, un rapprochement qui s'évanouira, prévoit-on, au prochain budget ontarien.

Pour le même couple avec des revenus de 100 000 \$, M<sup>me</sup> Marois a baissé hier les impôts de 895 \$, cette année et de 1235 \$ en 2002. Pour une famille monoparentale avec un enfant et un revenu de 30 000 \$, M<sup>me</sup> Marois accorde 253 \$ de baisse d'impôt en 2001. Avec un revenu de 50 000 \$, la baisse atteint 707 \$.

Mais le Québec ne réduit pas le fossé qui le sépare de l'Ontario au chapitre du fardeau fiscal. Les quatre milliards d'écart sont réduits d'une centaine de millions seulement, un rapprochement qui s'évanouira, prévoit-on, au prochain budget ontarien.

Le budget Marois devancera aussi d'un an, au 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'indexation des tables d'impôt faite l'an dernier partout ailleurs au pays, ce qui lui coûtera 155 millions sur une année entière. En comptant les effets du précédent budget, en 2002, un couple avec deux enfants et moins de 50 000 \$ de revenus paiera 43 % de moins d'impôts qu'en 1999. Pour une famille monoparentale avec un enfant, l'économie sera de 1010 \$, soit 45 %, pour des revenus de 30 000 \$ et moins.

### Pauvreté

Le gouvernement qui se dit « obsédé » par la pauvreté, consacra 300 millions sur trois ans en mesures destinées aux démunis, geste carrément insuffisant selon les groupes de pression.

Sur la défensive, M<sup>me</sup> Marois soutient qu'on arriverait à un milliard si on tenait compte de l'ensemble des mesures, incluant les crédits d'impôts destinés aux entreprises dans les régions.

Les barèmes d'aide sociale seront augmentés de 2,5 % à compter de juin, une augmentation moyenne d'une quinzaine de dollars par mois pour 250 000 ménages jugés aptes au travail, soit une facture de 35 millions. Les 120 000 autres qui ont des contraintes sévères à l'emploi, bénéficiaient déjà d'ajustements annuels. Pour favoriser le retour au travail de ceux qui sont sur l'aide sociale depuis plus de trois ans, Qué-

bec injectera 48 millions pour augmenter leur salaire: ceux qui sont au salaire minimum obtiendront 3 \$ de plus l'heure la première année, 2 \$ la deuxième et 1 \$ pour la troisième et dernière année du régime.

D'autre part, Québec met de côté ses plans de réductions des allocations familiales.

### Réseaux

Après des années de compressions comme ministre de l'Éducation puis de la Santé, M<sup>me</sup> Marois a décidé d'ouvrir les vannes pour les deux réseaux. La santé bénéficiera d'une injection de deux milliards supplémentaires — 1,3 milliard en budgets de fonctionnement, dont 600 millions déjà dépensés, accordé pour 2000-2001 —, une décision qui portera le budget de ce ministère à 16,7 milliards l'an prochain.

Pour répondre aux recommandations de la commission Clair notamment, on réserve 600 millions de recettes de l'an passé dans un fonds destiné aux immobilisations et à l'achat d'équipement.

En éducation, M<sup>me</sup> Marois assure avoir respecté, « et même au-delà », tous les engagements du Sommet de la jeunesse. Les budgets de fonctionnement seront augmentés de 527 millions et on placera 200 millions dans un fonds à la Caisse de dépôt pour améliorer le parc immobilier, acheter des ordinateurs et des manuels.

### Régions

Québec espère créer 25 000 emplois avec une série de mesures destinées à stimuler la croissance économique dans les régions où 800 millions seront injectés en trois ans.

Québec accordera, pendant dix ans, un crédit d'impôt sur le revenu, le capital et la masse salariale à 1500 PME manufacturières établies dans les régions-ressources éloignées comme l'Abitibi, la Gaspésie, le Saguenay et la Côte-Nord.

Les compagnies qui créent de nouveaux emplois dans la deuxième et troisième transformation des ressources naturelles, bénéficieront d'un crédit d'impôt de 40 % sur les salaires. Dans l'ensemble, les mesures destinées aux régions coûteront 129 millions à Québec cette année, 156 millions l'an prochain.

### SOCIÉTÉ

Suite de la page A1

### PROCÈS

Suite de la page A1

Tous les avocats de la défense ont renoncé au délai de trois jours prévu par la loi pour tenir une enquête afin de décider si les prévenus sont libérés, et tous les dossiers ont été remis au 6 avril. On fixera alors les dates d'enquête.

Les 38 personnes accusées de meurtre devront pour leur part s'adresser à la Cour supérieure, où ce sont les accusés qui doivent faire la preuve qu'ils ne représentent pas un danger pour la société s'ils sont mis en liberté. Pas facile à faire, dans ce dossier de motards criminels.

M<sup>e</sup> Frigon explique que les avocats de la défense ont renoncé au délai afin d'avoir du temps pour se préparer. « Avec le nombre d'arrestations, il fallait renoncer au délai pour avoir une meilleure appréciation et être en mesure de bien représenter les accusés. Il va falloir tenir des réunions de coordination pour savoir qui va représenter qui. »

À ce sujet, M<sup>e</sup> Frigon ne cache pas que le noyau des avocats qui assurent habituellement la défense des motards est limité. On parle peut-être d'une quinzaine d'avocats au Québec. Quand leurs clients se retrouvent devant la justice de façon « épisodique », ça va, mais, dans le cas présent, ils arrivent tous en même temps. Autre problème

de logistique à résoudre.

Et puis la preuve promet d'être volumineuse et complexe. Hier, M<sup>e</sup> Vincent signalait que la preuve pour les accusations de meurtre tient sur 15 disquettes. Pour le moment, car il semble certain qu'il continuera d'en accumuler. Cette preuve consiste notamment en des films vidéo, de l'écoute électronique, des documents de toutes sortes, et « quelques témoins repentis ».

Pense-t-il trouver d'autres témoins repentis parmi les personnes arrêtées mercredi?

« On verra », lance-t-il avec un sourire.

Depuis mercredi, 75 accusés ont comparu pour faire face à diverses accusations dans le cadre de l'opération Printemps 2001. Parmi eux, on retrouve des criminels endurcis, mais aussi des gens sans antécédents judiciaires, ainsi que des femmes et même un vieillard de 78 ans. Ce dernier, Richard Musselle, semblait abasourdi lors de sa comparution, et a fait valoir que son opération à la prostate lui causait problème. Il reste détenu comme les autres.

« La réaction des gens arrêtés? De la stupeur, de l'angoisse... » répond M<sup>e</sup> Frigon.

Certes, la ministre a sans doute sous-estimé ses entrées fiscales, comme Bernard Landry avant elle. Mais ses joyeux ses prévisions pourraient aussi signifier que, dans un an, le gouvernement ne se retrouve pas en aussi bonne situation financière que ce que laissent entendre les documents budgétaires déposés hier.

Mais, au-delà des envolées lyriques se profile la réalité suivante. Même après le dépôt du budget Marois, le Québec demeure la société la plus taxée, la plus bureaucratifiée et la plus endettée en Amérique du Nord, et s'il est vrai que le taux de chômage est le plus bas en 25 ans, il n'en demeure pas moins beaucoup plus élevé que la moyenne canadienne. Et rien, dans le budget, ne permet d'espérer que cela changera.

Les baisses d'impôts annoncées hier peuvent paraître impressionnantes. Elles ne le sont pas. La ministre annonce des baisses d'impôts de 3,5 milliards en trois ans. Bel effort, mais qui est largement insuffisant pour combler l'écart avec les autres provinces. Comme ordre de grandeur, rappelons que les baisses d'impôts annoncées par le ministre Paul Martin, à Ottawa, atteindront 100 milliards en cinq ans.

Si le Québec appliquait la même structure fiscale que l'Ontario, les Québécois auraient payé, en 1999, 5,8 milliards de moins en impôts. Les baisses annoncées hier, combinées à celles annoncées dans le budget Landry de l'an dernier, ramèneront cet écart à quatre milliards en 2002... à condition que l'Ontario ne baisse pas ses impôts d'ici là, hypothèse qui semble hautement improbable.

La ministre a aussi annoncé qu'elle devance d'un an le rétablissement de la pleine indexation des

tables et des crédits d'impôt, qui entrera en vigueur en janvier 2002. Ce n'est pas impressionnant. Il y a déjà un an qu'Ottawa et toutes les autres provinces ont rétabli l'indexation. Les contribuables québécois demeureront donc pendant encore neuf autres mois les seules victimes de cette arnaque fiscale.

Enfin, les baisses d'impôts s'adressent pour l'essentiel aux ménages à faibles revenus et à ceux qui ont des enfants, comme le montrent les tableaux préparés par mon collègue Réjean Bourdeau, et que vous pouvez consulter en page A3. Noble intention, mais qui laisse entier le problème de la surtaxation des ménages à revenus moyens ou supérieurs.

M<sup>me</sup> Marois a dit, dans les jours précédant le dépôt du budget, qu'elle se montrerait « reconnaissante » envers les contribuables qui ont supporté le gros des efforts de l'élimination du déficit. Le moins que l'on puisse dire est que nous sommes encore loin du compte.

Dès lors, une question s'impose: la ministre aurait-elle pu faire mieux? La réponse est oui.

Les recettes budgétaires, pour l'exercice qui se termine, dépassent de 2,607 milliards les prévisions de l'an dernier. D'un autre côté, les dépenses sont de 1,157 milliard plus élevées que prévu. Cela laisse donc une marge de manoeuvre nette de 1,450 milliard (ce qui signifie, entre autres, que M. Landry aurait pu réduire les impôts d'autant, il y a un an). Avec cet argent, la ministre fait deux choses: elle se constitue une réserve de 950 millions, qui financeront de nouvelles dépenses en santé, éducation, « solidarité sociale » et recherche. L'an dernier, le ministre Landry, disposant de semblables surplus, les avait canalisés à la dernière minute

## 155 millions de plus pour les routes

PAUL ROY

QUÉBEC — Aucune mention spécifique de nos nids-de-poule printaniers dans ce budget. Mais Québec gratifiera tout de même nos infrastructures routières de près de 415 millions additionnels au cours des cinq prochaines années.

Au menu, l'accélération du parachèvement de l'autoroute 50, devant relier par voie rapide la région de l'Outaouais au reste du Québec. L'autoroute 70 sera également prolongée vers l'est, par la réalisation du tronçon Chicoutimi—La Baie.

D'autres interventions viseront à réaliser des travaux de réfection majeure, de renforcement ou de reconstruction, afin d'améliorer la sécurité des usagers ainsi que la desserte à l'intérieur des régions et entre celles-ci, indique-t-on.

Ces dépenses seront en sus des investissements dans les infrastructures routières déjà provisionnés dans la programmation régulière du ministère des Transports.

Ainsi, l'enveloppe consentie aux investissements sur le réseau routier en 2001-2002 atteindra globalement environ 865 millions, soit 155 millions de plus qu'au cours de la dernière année.

Mais il n'y en aura pas que pour la route « noire ». La « verte », celle à l'usage des cyclistes, bénéficiera aussi de quelques millions. Deux d'entre eux seront consacrés annuellement à l'entretien, principalement des tronçons réalisés en dehors des emprises routières. Une enveloppe de trois millions sera également consacrée, en 2001-2002, pour accélérer la réalisation de nouveaux tronçons.

Un service de train sera en outre mis en place, à titre de projet pilote, entre Delson et le centre-ville de Montréal. Des crédits additionnels de cinq millions seront alloués à ce projet cette année.

vers des organismes à but non lucratif. M<sup>me</sup> Marois est plus transparente: sa réserve de 950 millions apparaît clairement dans les documents budgétaires. Une fois qu'elle a fait cela, elle prend les 500 millions qui restent et les affecte directement à la dette.

Pour l'exercice qui commence, la ministre prévoit dégager une marge de manoeuvre de 2,4 milliards. Plus de la moitié de cette somme, soit 1,3 milliard, servira à financer de nouvelles dépenses, tandis que 165 millions iront à des allègements fiscaux pour les entreprises. Il reste un milliard, et c'est ce montant qui servira à financer des baisses d'impôts.

Autrement dit, la ministre utilise le quart de sa marge de manoeuvre pour diminuer les impôts, tandis qu'elle engloutit 60 % de son argent frais dans de nouvelles dépenses.

La santé, bien sûr, se taille la part du lion, suivie par l'éducation, mais la ministre se lance aussi dans une vaste opération de saupoudrage (c'est probablement à ce chapitre que l'on reconnaît davantage la manière de Bernard Landry): 35 millions à l'Institut national d'optique, 1,7 million à l'Institut international des télécommunications, deux millions pour l'entretien de la « Route verte », 1,4 million pour adapter les taxis au transport des personnes en fauteuil roulant, deux millions pour appuyer « l'implantation de systèmes de traçabilité », 12 millions pour « consolider la mission culturelle » de Télé-Québec, 16 millions pour la création de « réserves muséologiques collectives », 1,2 million aux « Violons du Roy », sept millions au Fonds de diversification de l'économie de la capitale nationale, cinq millions au programme Rénovillage, et la liste pourrait s'allonger sur plusieurs pages.

### DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans La Presse

## MONTOIT



## LE BUDGET MAROIS

## L'impact du budget sur nos revenus

RÉJEAN BOURDEAU

**QUÉBEC – La ministre des Finances, Pauline Marois, renverra un milliard de dollars dans les poches des contribuables québécois dans la prochaine année.**

Pour savoir quel sera l'impact de cette redistribution sur votre portefeuille, *La Presse*, en collaboration avec le cabinet comptable Ernst & Young, vous présente huit scénarios types.

Le fiscaliste Marc Parenteau, du bureau de Montréal, a réalisé les calculs et donné ses commentaires sur les nouvelles mesures.

Notez que la nouvelle réduction d'impôt entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. C'est à partir de cette date que vous serez en mesure de constater l'effet sur votre chèque de paie.

« Tous les contribuables profiteront de cette baisse », remarque M. Parenteau. Le fiscaliste souligne toutefois que les familles avec enfants figurent parmi les groupes privilégiés par ce nouveau budget.

Par exemple, un couple avec deux enfants et un revenu d'emploi de 50 000 \$ voit ses impôts diminuer de 1100 \$, en incluant la baisse de 400 \$ du budget Landry de mars 2000, en vigueur cette année. Ce groupe profite notamment du devancement de la bonification de la réduction d'impôt à l'égard de la famille prévue initialement en 2002. Cette mesure est devancée d'un an, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Dans son document de présentation, la ministre Marois souligne que « ces réductions d'impôt seront particulièrement importantes pour ceux qui en ont le plus besoin, soit les contribuables les moins fortunés, la classe moyenne et les familles avec enfants appartenant à ces deux catégories.

En effet, les tableaux de Ernst & Young démontrent que les réductions des taux d'imposition sont plus importantes dans les paliers inférieur et intermédiaire que dans le palier supérieur.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, les baisses d'impôt du budget Marois se traduisent par la mise en place d'une nouvelle table.

Le premier palier d'imposition, actuellement à 18 %, sera abaissé à 16 % pour les revenus imposables inférieurs à 26 000 \$. Le

deuxième, de 26 000 \$ à 52 000 \$, passera de 22,5 % à 20 % alors que le troisième, pour les revenus imposables de plus de 52 000 \$, sera diminué de 25 % à 24 %.

À la même date, le taux de transformation des crédits d'impôt non remboursables, à 21,5 % pour les six premiers mois de l'année, va s'établir à 20 %.

En plus, la ministre devance au 1<sup>er</sup> janvier 2002 la pleine indexation du régime d'impôt des particuliers pour protéger les contribuables des effets de l'inflation. « C'est une bonne nouvelle, mais cela aurait pu arriver cette année comme l'a déjà fait le fédéral », précise M. Parenteau.

Selon le gouvernement, la nouvelle baisse d'impôt des particuliers atteindra 3,5 milliards au cours des trois prochains exercices. Elle sera d'un milliard pour la période 2001-2002 et de 1,2 milliard et 1,3 milliard respectivement pour les deux exercices suivants.

Avant de consulter les tableaux de Ernst & Young, M. Parenteau vous rappelle qu'il a utilisé plusieurs hypothèses pour réaliser ses calculs.

>Sauf pour les retraités, les revenus proviennent d'un emploi.

>Dans le cas où les deux conjoints gagnent un revenu, celui-ci est divisé en parts égales. Pour les retraités, un des deux revenus est stable à 10 000 \$.

>Les scénarios tiennent compte de la réduction d'impôt à l'égard de la famille et de la contribution spéciale au régime d'assurance-maladie du Québec.

>Aucun crédit d'impôt n'est calculé à l'égard des éléments suivants : frais médicaux, impôts fonciers, frais de garde, dons, cotisations syndicales et droits de scolarité.

>On utilise le régime d'imposition général plutôt que le régime simplifié.

>Les montants sont arrondis à 100 \$ près.

>Le taux d'indexation utilisé est de 2 % pour l'année 2002.

Les tableaux utilisent le montant d'impôt payé à Québec en 2000, après le budget Landry, comme année de référence. Les trois colonnes suivantes présentent les économies d'impôt par rapport à 2000 : la première est celle du dernier budget Landry pour 2001 ; et les deux suivantes concernent le budget Marois pour 2001 et 2002. La dernière colonne affiche le montant d'impôt payé à Québec en 2002.

## COUPLE, UN REVENU

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000*	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
40 000	5 000	200	500	900	4 100
50 000	7 200	200	700	1 200	6 000
70 000	12 200	200	800	1 500	10 700
100 000	19 700	200	900	1 800	17 900
150 000	32 200	200	1 200	2 300	29 900



## COUPLE, DEUX REVENUS

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
40 000	4 500	300	600	1 000	3 500
50 000	6 300	400	800	1 300	5 000
70 000	10 400	500	1 100	1 800	8 600
100 000	17 000	500	1 500	2 600	14 400
150 000	29 500	500	1 800	3 200	26 300



## COUPLE, DEUX ENFANTS, UN REVENU

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
40 000	3 100	300	800	1 200	1 900
50 000	5 800	400	1 100	1 600	4 200
70 000	11 100	200	900	1 600	9 500
100 000	18 600	200	900	1 700	16 900
150 000	31 100	200	1 100	2 200	28 900



## COUPLE, DEUX ENFANTS, DEUX REVENUS

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
40 000	2 600	500	900	1 200	1 400
50 000	4 900	600	1 300	1 700	3 200
70 000	9 300	500	1 200	1 900	7 400
100 000	16 000	500	1 400	2 500	13 500
150 000	28 400	500	1 700	3 100	25 300



## COUPLE DE RETRAITÉS

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
40 000	4 500	300	600	900	3 600
50 000	7 100	300	700	1 200	5 900
70 000	12 100	300	900	1 600	10 500
100 000	18 800	300	1 100	1 900	16 900



## RETRAITÉ SEUL

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
30 000	3 800	200	500	800	3 000
40 000	6 400	200	600	1 000	5 400
50 000	9 100	200	700	1 300	7 800
70 000	13 700	200	800	1 500	12 200
100 000	20 800	200	1 000	1 800	19 000



## FAMILLE MONOPARENTALE, DEUX ENFANTS

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
30 000	1 700	300	500	800	900
40 000	4 400	400	800	1 200	3 200
50 000	7 200	400	1 100	1 700	5 500
70 000	12 100	200	800	1 500	10 600
100 000	19 600	200	900	1 800	17 800



## CÉLIBITAIRE

Économies d'impôt par rapport à l'année 2000

Revenu brut	Impôt 2000	2001 Landry	2001	2002	Impôt 2002
30 000	4 100	300	600	900	3 200
40 000	6 300	200	600	1 000	5 300
50 000	8 500	200	700	1 300	7 200
70 000	13 500	200	900	1 600	11 900
100 000	21 000	200	1 000	1 900	19 100



## Les dépenses du gouvernement grimpent de 3%

RICHARD DUPAUL

**QUÉBEC – En dépit de la menace d'un ralentissement économique, le gouvernement du Québec maintient le cap et augmentera ses dépenses de 3 % cette année à 41,9 milliards (en excluant le service de la dette), soit une croissance comparable à celle de l'exercice 2000-2001 au moment où l'économie tournait à plein régime.**

La santé et l'éducation, que Québec a identifiées comme ses priorités, se partageront les trois quarts des ressources additionnelles de presque 2,5 milliards investies dans les divers programmes de l'État.

C'est ce que révèlent les prévisions de dépenses déposées, hier, par le président du Conseil du Trésor, Sylvain Simard, pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> avril 2001. Exceptionnellement, le gouvernement a présenté les crédits budgétaires le même jour que le budget, alors qu'auparavant ils étaient rendus publics avant ou après.

Pour le ministre Simard, l'État

continue de gérer les finances publiques « avec rigueur », tout en faisant preuve de « solidarité sociale ». Avec la vitalité de l'économie, Québec peut se permettre de « faire des investissements additionnels pour la santé, l'éducation et la création d'emplois », a-t-il souligné.

Le président du Conseil du Trésor maintient que le contrôle des dépenses va se poursuivre. Les dépenses de l'État ne représentent que 18,5 % de la richesse totale du Québec (ou le produit intérieur brut ou PIB), dit-il, contre environ 22 % il y a sept ans.

Selon M. Simard, la progression des dépenses « restera inférieure à celle du PIB, qui devrait atteindre 4 % en 2001 en terme nominal (en incluant l'inflation) et autant en 2002. Une telle projection est inférieure aux prévisions des économistes, qui misent sur une croissance « réelle » (en soustrayant l'inflation) de 2 à 2,5 % cette année.

L'an dernier, le gouvernement avait budgété un accroissement des crédits de 3,1 % pour l'exercice 2000-2001, mais c'était au moment où l'économie poursuivait une croissance marquée.

Les dépenses de l'État pour la prochaine année totaliseront 49,2 milliards en incluant le service de la dette, qui s'élève à 7,2 milliards ou quelque 250 millions de plus

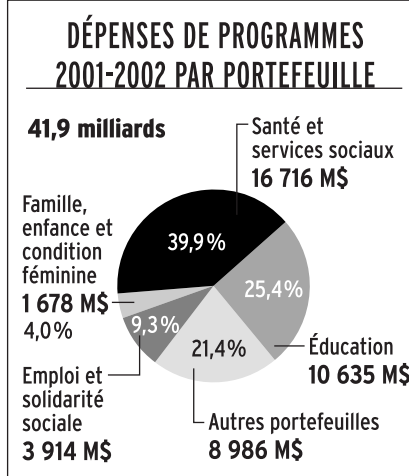
que l'année précédente. Cette hausse tient compte notamment d'une provision de 40 millions pour les pertes de change, car la chute du dollar canadien face au billet vert américain a coûté quelque 190 millions de plus l'an dernier au Trésor québécois.

La santé demeure l'une des priorités du gouvernement. Les investissements additionnels dans ce secteur totalisent 1,3 milliard, ce qui représente plus de la moitié de la croissance budgétaire. La santé gruge de plus en plus d'argent dans les coffres de Québec, la croissance des dépenses dans ce secteur s'élevant à 6,6 % par année en moyenne depuis 1997-98, contre 4,8 % pour le PIB.

Au total, le budget de la santé totalisera 16,7 milliards, soit 39,9 % des dépenses du gouvernement, comparativement à 39,2 % pour l'exercice qui se termine.

L'éducation bénéficiera de ressources additionnelles de 528 millions, portant son budget à 10,6 milliards. Environ 100 millions s'ajoutent aux 200 millions déjà consentis l'an dernier à la suite du Sommet de Québec et de la jeunesse. Avec les 500 millions prévus en 2002-2003, les investissements dans ce secteur totaliseront un milliard en trois ans.

Québec versera 23,4 milliards en salaires à ses 56 334 employés, soit 56 % de son budget total. Les frais



Le budget de l'Environnement passe de 235 millions à 194 millions. Cette variation s'explique cependant par une hausse ponctuelle de 22 millions au chapitre de la protection de l'environnement en 2000-2001.

La critique du Parti libéral dans les dossiers du Conseil du Trésor et député de Robert-Baldwin, Pierre Marsan, accuse cependant le ministre Simard de tenir « un double langage » en maintenant qu'il injecte beaucoup d'argent dans la santé et dans les régions, alors que les augmentations sont moindres qu'on le prétend.

En santé, par exemple, Québec augmente ses crédits de 723 millions, mais seulement 273 millions iront aux hôpitaux qui en ont besoin davantage. Cette somme ne couvre même pas la hausse des salaires dans les centres hospitaliers (300 millions), dit M. Marsan, ou les augmentations prévues des frais de médicaments.

Le député libéral a aussi déploré les baisses de crédits de 25 millions pour le secteur des ressources naturelles et de 30 millions pour la faune et les parcs d'État.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, s'en est pris pour sa part à la « hausse importante des coûts de système » en éducation et en santé, qui ne servent pas à améliorer les services à la population.

# LE BUDGET MAROIS

## Les mesures pour les entreprises profitent surtout aux régions

ALEXANDRE SIROIS

QUÉBEC — Les entrepreneurs qui souhaitent bénéficier d'un coup de pouce de la part de Québec en 2001-2002 ont tout intérêt à se trouver en région, car les mesures fiscales annoncées pour les entreprises sont pour la plupart destinées au développement régional.

Les mesures budgétaires qui ne ciblent pas les entreprises situées dans les diverses régions-ressources désignées par Québec ne se chiffrent qu'à 15 millions pour 2001-2002. À leur plein effet, elles atteindront 44,8 millions.

Ce montant est distribué au sein de trois projets majeurs, dont la prolongation et la bonification du programme de crédit d'impôt pour des stages en milieu de travail, qui devait prendre fin le 31 décembre 2001. Il sera prolongé de quatre ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le programme sera de plus bonifié « pour englober des stages de plus longue durée, ainsi que les stages de deuxième et troisième cycles universitaires. Ainsi, plus de 6000 étudiants pourront profiter de ces stages chaque année », a indiqué hier la ministre des Finances, Pauline Marois. Québec débourse pour ce faire cinq millions pour la première année, et au maximum 17 millions.

Le gouvernement souhaite aussi venir en aide à l'industrie des biotechnologies. Il instaurera un nouveau crédit d'impôt remboursable « pour compenser les coûts liés à la période d'apprentissage de nouveaux employés à l'emploi des entreprises évoluant dans le domaine de la biotechnologie et de la santé humaine ».

Le taux de ce crédit d'impôt, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour une période de cinq ans, sera de 40 %. Il sera accordé à l'égard de l'accroissement de la masse salariale des entreprises, qui devront être situées sur le territoire du parc scientifique et de haute technologie de Laval (la future Cité de la biotechnologie) pour y avoir droit. Son coût devrait se chiffrer à trois millions pour 2001-2002, pour ensuite grimper jusqu'à 15 millions annuellement.

Divers allègements administratifs et financiers pour les entreprises ont aussi été annoncés. Ainsi, les personnes morales et les groupements immatriculés par l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF) n'auront plus à produire de déclaration de mise à jour de leurs renseignements durant l'année de leur immatriculation. Quelque 24 000 personnes morales et groupements immatriculés seront touchés par cette mesure, et épargneront environ 1,7 million. Environ 80 000 entreprises par année n'auront plus, par ailleurs, à payer de droits pour leur première déclaration annuelle à l'IGIF, et épargneront 4,1 millions, alors que certains droits que les sociétés paient à l'IGIF seront réduits d'environ 25 %. Cela permettra aux entreprises de réaliser des économies annuelles de 800 000 \$.

Québec réduira aussi le coût des licences octroyées par la Régie du bâtiment pour plus de 80 % des entrepreneurs de construction, qui économiseront cinq millions par année. Quant aux distributeurs de matériel vidéo, ils épargneront 0,10 \$ sur les droits payables à la Régie du cinéma pour l'obtention d'une attestation de certificat de dépôt. Québec précise qu'il « en résultera une économie d'environ 1,2 million annuellement pour les titulaires de permis de distributeurs ».

# 800 millions pour les régions-ressources

« Nous allons faire éclore de nouveaux Bombardier », dit la ministre

PAUL ROY

QUÉBEC — Les régions-ressources, celles qui exploitent les mines, la mer et les forêts — et qui logent aux extrémités de la carte du Québec, principalement au Nord —, occupent 10 fois plus d'espace que Montréal, Laval et les autres régions réunies (Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, Montérégie, Laurentides, Outaouais...). Et ces régions-ressources vont mal : le chômage y est sensiblement plus élevé (particulièrement en Gaspésie : 20 %) ; la population y diminue ; les jeunes les désertent...

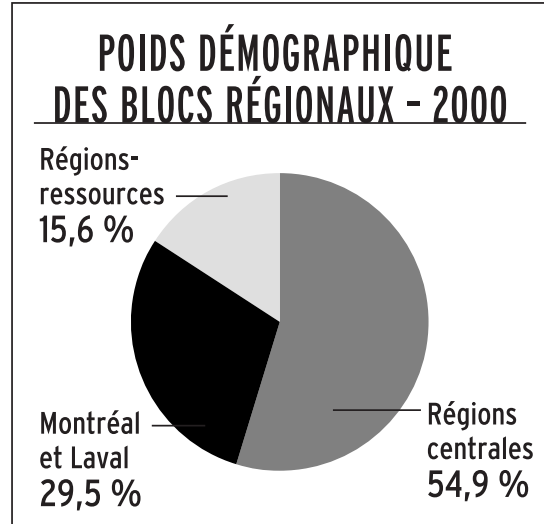
Mais hier, Pauline Marois a annoncé qu'un « vent d'espoir » soufflait désormais sur les régions-ressources. Un « vent d'espoir » qui en est un « pour chacun de nous », a-t-elle précisé.

« Nous allons faire éclore de nouveaux Cascades, de nouveaux Bombardier », a promis la nouvelle ministre des Finances.

Comment ? En y consacrant 800 millions pour les trois prochaines années.

La mesure la plus spectaculaire s'intitule : « Impôt zéro pour les PME manufacturières ». Il s'agit d'un congé fiscal qui s'applique immédiatement et jusqu'au 31 décembre 2010, et qui bénéficiera à 1500 PME des régions-ressources « éloignées », c'est à dire l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et les MRC de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice, dans la région de la Mauricie. L'aide moyenne par entreprise totalisera 36 000 \$, ou 1900 \$ par emploi annuellement.

Les entreprises admissibles sont les PME manufacturières dont le capital versé est au maximum de 10 millions (entre 10 et 15 millions, elles pourront profiter du congé fiscal de façon décroissante). Le congé fiscal s'applique à l'impôt sur le revenu, à la taxe sur le capital et à la taxe générale sur la masse sala-



Source: Institut de la statistique du Québec

riale. Le coût de cette mesure sera de 147 millions. Elle s'inscrit dans le premier des trois « axes d'intervention » privilégiés pour les régions ressources par M<sup>me</sup> Marois :

> augmenter la valeur ajoutée et accélérer la diversification de l'économie ;

> assurer la croissance du secteur des ressources ;

> faciliter le financement des PME et la création d'entreprises.

Deux autres mesures font partie du premier axe. Un crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation coûtera 65 millions pour les trois prochaines années ; et 142 millions iront à la « diversification » et aux « créneaux d'excellence ».

Le crédit d'impôt remboursable visera des activités de deuxième et de troisième transformation. Il sera égal à 40 % des salaires des nouveaux employés pendant une durée maximale de cinq ans et concernera la transformation du bois, des métaux, des aliments, etc.

Le soutien à la diversification et aux créneaux d'excellence visera la valeur ajoutée aux produits locaux, la diversification de l'agriculture, le développement touristique, l'identification de créneaux prometteurs...

Québec consacrera 264 millions pour assu-

rer la croissance du secteur des ressources (le deuxième axe). Le développement durable des ressources forestières accaparera 126 millions tandis que des mesures budgétaires et fiscales totalisant 138 millions soutiendront l'exploration minière.

Enfin, 170 millions faciliteront le financement des PME et la création d'entreprises (le troisième axe). Des mesures totalisant 44 millions seront ainsi consacrés au soutien à l'entrepreneuriat : renforcement de l'action économique des CLD ; création d'un fonds d'investissements destinés à l'entrepreneuriat féminin ; aide à l'innovation, la rétention et l'expansion des entreprises.

Un montant de 87 millions ira à la création et au renforcement des outils financiers : fonds de roulement des entreprises, financement de PME par Garantie Québec, programme de soutien aux projets économiques...

Une somme de 40 millions sera allouée à des mesures additionnelles diverses, notamment pour la modernisation des bateaux de pêche.

« Nos mesures visent à sortir les gens de la pauvreté, a indiqué hier M<sup>me</sup> Marois. Mais par l'emploi. »

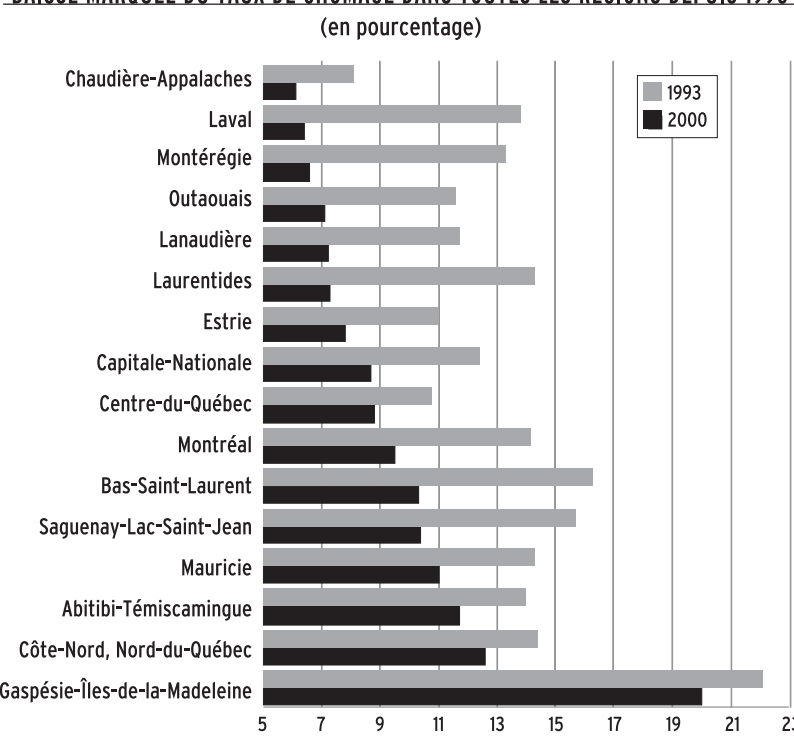
L'Association des régions du Québec a loué cet « effort » du gouvernement. Mais son président, Émilien Nadeau, a souligné que « le développement, ce n'est pas seulement les entreprises ».

« On aurait aussi aimé entendre parler de formation, de santé, des créneaux extrêmement importants quand on parle de développement régional. »

M. Nadeau dit également trouver que les organismes socio-économiques semblent un peu oubliés, eux qui sont « collés aux réalités régionales ».

« Pourtant, le succès de l'opération va dépendre de la qualité des partenariats qui seront établis entre le gouvernement et les partenaires régionaux. »

### BAISSE MARQUÉE DU TAUX DE CHÔMAGE DANS TOUTES LES RÉGIONS DEPUIS 1993



Source: Statistique Canada

### POPULATION ET SUPERFICIE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC - 2000

Régions	Population (nombre)	Poids démographique (en %)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (habitants par 100 km <sup>2</sup> )
1. Bas-Saint-Laurent	204 308	2,8	22 404	912
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	286 665	3,9	104 018	276
3. Capitale-Nationale	646 218	8,8	19 312	3 346
4. Mauricie	262 212	3,6	39 736	660
5. Estrie	288 530	3,9	10 145	2 844
6. Montréal	1 825 527	24,8	499	365 837
7. Outaouais	319 879	4,3	32 946	971
8. Abitibi-Témiscamingue	152 549	2,1	65 143	234
9. Côte-Nord	102 146	1,4	298 471	34
10. Nord-du-Québec	39 450	0,5	839 696	5
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	101 793	1,4	20 621	494
12. Chaudière-Appalaches	389 578	5,3	15 136	2 574
13. Laval	349 172	4,7	245	142 519
14. Lanaudière	397 112	5,4	13 499	2 942
15. Laurentides	468 912	6,4	21 587	2 172
16. Montérégie	1 317 163	17,9	11 176	11 786
17. Centre-du-Québec	221 234	3,0	6 986	3 167
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 372 448</b>	<b>100,0</b>	<b>1 521 620</b>	<b>485</b>
- Régions-ressources	1 149 123	15,6	1 390 089	83
- Régions centrales	4 048 626	54,9	130 787	3 096
- Montréal et Laval	2 174 699	29,5	744	292 298

Source: Institut de la statistique du Québec



### Impôt des particuliers

> Le budget réduit les impôts de 3,5 milliards de dollars étalés sur les trois prochaines années et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

> Ces réductions prendront la forme d'un abaissement des échelons des taux d'imposition. Pour les 26 000 premiers dollars imposables, le taux est ramené de 18 à 16 %. Pour la portion du revenu imposable située entre 26 000 \$ et 52 000 \$, il est ramené de 22,5 à 20 %. Pour les revenus imposables excédant les 52 000 \$ enfin, le taux passe de 25 à 24 %.

> Avant le budget de 2000-2001 les taux d'imposition étaient respectivement de 20, 23 et 26 %.

> De plus, l'indexation automatique du régime d'imposition dont le Québec est seul privé est devancée d'un an. Elle entrera en vigueur en janvier 2002.

#### À noter

Les modifications répétées de la table d'imposition accentuent légèrement la progressivité de l'impôt sur le revenu des particuliers.



### Aide aux sociétés

> Le budget prévoit diverses mesures essentiellement à l'intention de la PME et des régions-ressources.

> Dans ces régions, les PME manufacturières ne payeront plus d'impôt ni sur le revenu, ni sur le capital, ni sur la masse salariale pendant 10 ans. Québec évalue à 1500 le nombre des bénéficiaires.

> Les entreprises qui transforment les ressources obtiendront un crédit d'impôt équivalant à 40 % des salaires liés aux emplois qu'elles créeront.

> Quelque 310 millions seront consacrés au développement de nouvelles productions agricoles, au reboisement, à l'aménagement du territoire et à l'exploration minière.

#### À noter

Québec s'associe au Fonds de solidarité de la FTQ et au Mouvement Desjardins pour rendre accessible plus de capital-risque destiné à la réalisation de ses objectifs.



### Pauvreté et exclusion

> Québec place en réserve 100 millions de dollars à la Caisse de dépôt et placement qui pourra servir, par exemple, au logement social.

> Les prestations d'aide sociale de 250 000 ménages seront majorées de 2,5 %, à compter de juin. Les 120 000 ménages ayant des contraintes sévères à l'emploi verront les leurs augmenter le 1<sup>er</sup> janvier en vertu de la clause Appauvrissement zéro.

> Le gouvernement veut encourager le retour des assistés sociaux sur le marché du travail en leur garantissant un supplément de 3\$ l'heure travaillée la première année, de 2\$ la deuxième et de un dollar la troisième.

#### À noter

Québec finance seul cette dernière mesure, mais la ministre fait ressortir qu'Ottawa aide le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique pour des programmes semblables.



### Santé et services sociaux

> Québec augmente de 1,3 milliard le budget de la santé et des services sociaux qui totalisera 16,7 milliards durant l'exercice 2001-2002.

> Une réserve de 600 millions est créée et destinée à la modernisation du réseau et la mise en place de groupes de médecins de famille capable de fournir un service 24 heures sur 24.

Québec met aussi à contribution Loto-Québec pour venir en aide aux joueurs pathologiques et pour maintenir les services à domicile.

#### À noter

La ministre n'annonce rien pour contenir l'exode vers les États-Unis des médecins et des infirmières.

LE BUDGET MAROIS

# Santé: 723 millions d'argent frais

Quelque 600 millions pourraient en outre être injectés pour moderniser le système

ALEXANDRE SIROIS

**QUÉBEC —** Quelque 600 millions de dollars pourraient être injectés par Québec en 2001-2002 pour moderniser le système de santé à la suite des recommandations de la commission Clair, mais la part du lion des deux milliards investis cette année servira encore une fois à financer la hausse des coûts de fonctionnement du système.

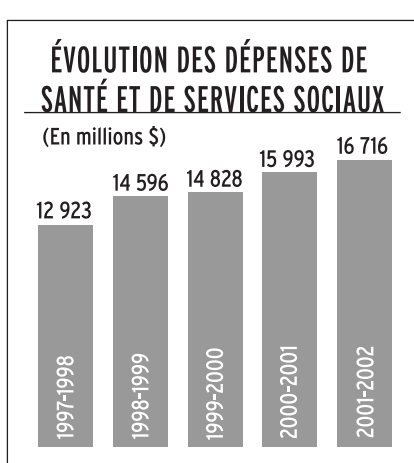
Une somme de près de 1,3 milliard sera injectée par Québec pour financer la hausse des coûts liée aux augmentations de salaires et de clientèles, ainsi que la croissance des coûts du programme d'assurance-médicaments.

L'ex-ministre de la Santé, Pauline Marois, a annoncé hier qu'elle verserait 600 millions dans une réserve, qui pourra être utilisée dès

2001-2002, « dans le but notamment de moderniser le réseau de la santé et des services sociaux ». Cette réserve sera utilisée pour des projets « sur une base définie dans le temps », donc non récurrents.

La ministre des Finances a précisé que ce fonds servirait entre autres à financer l'application de certaines recommandations de la commission Clair. La mise sur pied de groupes de médecine de famille, qui offriront aux Québécois des services médicaux jour et nuit, sept jours par semaine, sera notamment financée à même la réserve de 600 millions. Québec devrait aussi y puiser pour la modernisation des immeubles, des équipements et des systèmes informatiques, ainsi que pour « engager une offensive marquée en prévention et promotion de la santé des Québécois ».

Quelques nouvelles initiatives précises, dont le financement ne se fera pas à partir de la réserve, seront également mises de l'avant cette année. Les services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale, pour lesquels Québec



avait octroyé 30 millions l'an dernier, auront droit cette année à 32 millions.

Le gouvernement allouera aussi cette année 10 millions de plus pour les services aux jeunes et à leur famille. Cette somme, qui sera distribuée par le réseau des CLSC, sera majorée à 15 millions l'année suivante et grimpera à 20 millions pour la troisième année.

Loto-Québec, qui enregistrera des revenus additionnels grâce à la

baisse du taux de commission versé aux exploitants d'appareils de loterie vidéo, contribuera au financement de la santé en 2001-2002. De ces revenus supplémentaires, 30 millions iront pour le développement de services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie, et 20 millions seront utilisés pour aider les joueurs pathologiques, notamment afin d'organiser des campagnes de prévention.

Globalement, le budget consacré annuellement à la santé par Québec est porté à 16,7 milliards pour l'année 2001-2002. L'enveloppe budgétaire de 2000-2001 en mars dernier était de 15,4 milliards, la hausse est donc sur papier de 1,3 milliard.

L'augmentation réelle des dépenses par rapport à ce qui a été investi l'an dernier se chiffre toutefois à 723 millions (en plus de la réserve), car les dépenses pour l'année 2000-2001 seront plus élevées que les prévisions budgétaires, se chiffrant vraisemblablement à près de 16 milliards. Une somme de 611 millions du budget actuel

épongera les dépenses supplémentaires récurrentes effectuées en 2000-2001.

Depuis 1997-1998, les budgets en santé et services sociaux ont augmenté de près de un milliard par année, soit une croissance annuelle de 6,6 %. La croissance du PIB nominal a été de 4,8 % par année au cours de la même période.

M<sup>me</sup> Marois a souligné qu'Ottawa versera 525 millions de plus pour la santé en 2001-2002. Québec ajoutera donc 1,5 milliard. « Malgré les bonifications arrachées de haute lutte en septembre dernier, il faut se rappeler que, pour chaque dollar que le Québec consacre à la santé, le gouvernement fédéral ne verse que 14 cents », a déploré M<sup>me</sup> Marois, précisant que la contribution fédérale n'est pas indexée.

« Non seulement faudrait-il qu'Ottawa engage une plus grande partie de ses surplus dans la santé, mais il devrait nous accorder des garanties à long terme », a ajouté la ministre, invitant le gouvernement fédéral à procéder au transfert des points d'impôts.

## 75 millions de plus pour la culture

JEAN ROY  
Presse Canadienne

**QUÉBEC —** Soixante-quinze millions supplémentaires du budget 2001-2002 du gouvernement québécois iront en mesures de soutien à la culture, a annoncé hier la ministre des Finances, Pauline Marois.

Une somme additionnelle de 33 millions sur quatre ans est consentie au Conseil des arts et lettres du Québec tandis qu'un montant de 23 millions est destiné exclusivement à la mise en oeuvre d'initiatives favorisant le développement culturel dans toutes les régions du Québec.

Télé-Québec recevra une aide supplémentaire de 12 millions, sur cinq ans, pour la consolidation de sa mission culturelle. « Cette initiative favorisera l'enrichissement et la diversification de la programmation offerte par cette télévision culturelle et éducative », a précisé M<sup>me</sup> Marois.

Trente millions s'ajouteront également aux ressources déjà en place pour la mise en oeuvre de programmes de protection d'équipements culturels et de restauration de biens culturels. Selon M<sup>me</sup> Marois, la réalisation de certains travaux permettra de préserver et de mettre en valeur le patrimoine québécois.

Le gouvernement consacrera de plus 16 millions à la création de deux nouvelles réserves muséologiques à Montréal et à Québec. M<sup>me</sup> Marois a indiqué que cette mesure s'inscrivait dans le cadre de la politique muséale lancée en mai 2000.

Finalement, parmi les autres mesures annoncées, les auteurs profiteront dorénavant d'une bonification de la déduction d'impôt qui leur est consentie à l'égard des droits d'auteur.

## Québec remplit ses engagements en matière d'éducation

KATIA GAGNON

**QUÉBEC —** Le ministre de l'Éducation, François Legault, peut enfin respirer à l'aise. Le budget de sa collègue Pauline Marois confirme en effet que le gouvernement n'effectue aucune compression dans les budgets de son ministère. Québec remplit les engagements du Sommet de la jeunesse et éponge la totalité de la hausse naturelle des coûts du réseau de l'éducation.

Au total, un peu plus d'un demi-milliard sera investi en éducation. Près de 100 millions iront aux établissements scolaires de tout le réseau pour remplir les engagements du Sommet de la jeunesse, dont ces fameux contrats de performance conclus avec les universités. Quelque 350 millions seront accordés aux commissions scolaires, aux cégeps et aux universités pour compenser la hausse naturelle des coûts, en matière de salaires, ou de coûts de chauffage, par exemple.

Comme en santé et sur le front de la lutte contre la pauvreté, Pauline Marois met également de côté une petite réserve d'écureuil en éducation. Près de 200 millions sont placés dans un fonds pour être dépensés cette année, sans cependant qu'on sache exactement comment. La réforme de l'éducation, qui s'appliquera l'an prochain à la troisième et à la quatrième années du primaire, viendra probablement gruger une bonne partie de ces réserves. L'achat de manuels scolaires supplémentaires, par exemple, pourra être mis en priorité, a avancé M<sup>me</sup> Marois.

Elle a également annoncé des nouveautés au chapitre du régime de prêts et



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

**Le budget Marois laisse le ministre de l'Éducation, François Legault, respirer à l'aise.**

bourses. La contribution présumée des parents ou du conjoint est réduite de 10 % et les revenus des parents ne seront plus pris en compte pour les étudiants qui ont obtenu 90 crédits universitaires. Les étudiants qui ont un revenu d'emploi verront leur contribution diminuer et ceux qui étudient à temps partiel seront désormais admissibles au régime de prêts et bourses. La ministre des Finances met également sur pied un programme de

remboursement différé pour les étudiants qui ont des enfants à charge.

Une cinquantaine de millions supplémentaires seront aussi consacrés à la politique d'adaptation scolaire, qui vise à prévenir le décrochage. Sur quatre ans, ce plan d'une centaine de millions permettra notamment d'engager 2000 nouveaux professeurs, de réduire le nombre d'élèves par classe, et d'engager 900 professionnels.

Les acteurs du milieu de l'éducation étaient soulagés hier de voir que les compressions que craignait le ministre de l'Éducation ne se sont pas concrétisées. « On a eu peur pendant deux mois. Je ne sais pas si on s'est battus dans le vide : j'aimerais bien connaître le fin mot de l'histoire, savoir si M. Legault a pris le mors aux dents ou si le Trésor n'a pas eu son argent. Mais l'important, c'est que l'argent est là », souligne le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Christian Robitaille. Ce dernier se dit également ravi des mesures annoncées au chapitre de l'aide financière. « Ça va vraiment aider les étudiants démunis », dit-il.

« On note un effort substantiel au plan du financement du réseau », acquiesce Monique Richard, présidente de la CSQ, qui se félicite de la décision de créer une réserve financière pour « parer aux imprévus ». La Fédération des commissions scolaires constate elle aussi « avec satisfaction » que les interventions des acteurs de l'éducation « ont réussi à convaincre le gouvernement de respecter ses promesses », se réjouit le président André Caron, qui souligne les efforts du ministre Legault à ce chapitre.



### Éducation

> L'enveloppe destinée à l'éducation grimpe de 730 millions de dollars dont 200 sont placés en réserve en vue d'améliorer les parcs immobilier et technologique.

> La ministre assume et provisionne entièrement les augmentations de salaires, de prix et de clientèles.

> Dans un effort contre le décrochage scolaire, Québec compte engager 2000 professeurs au cours des quatre prochaines années et de réduire le nombre d'élèves par classe. Pour les élèves avec des difficultés d'apprentissage, on désire embaucher 900 professionnels. À cette fin, 25 millions de plus que l'an dernier sont alloués.

> Aux étudiants, le gouvernement annonce que les bourses deviennent entièrement exemptées d'impôt. Enfin, le programme de crédit d'impôt pour stages en milieu de travail est prolongé de quatre ans.

#### À noter

Citant des données de l'OCDE, la ministre des Finances affirme que le Québec arrive au deuxième rang des pays de l'OCDE en ce qui a trait à la proportion de sa richesse consacrée à l'éducation. Seule la Corée du Sud le devance.



### Régions-ressources

> L'an dernier, des efforts avaient été consentis pour relancer la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Québec s'attaque cette année en plus aux régions dépendantes des ressources : Saguenay—Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec. Huit cents millions leur sont consacrés.

> Des 200 millions avancés dès cette année, le gros ira aux programmes dédiés à l'entreprise.

#### À noter

Le ministre des Ressources naturelles, Gilles Baril, va beaucoup voyager au cours des prochaines semaines puisque c'est lui qui disposera du gros de l'enveloppe de 265 millions pour accroître la création d'emplois en forêt et l'exploration minière.



### Équilibres budgétaires

> M<sup>me</sup> Marois a présenté hier le troisième budget d'affilée sans déficit.

> L'ensemble des mesures fiscales annoncées représente un manque à gagner de 1,13 milliard pour la présente année et de 1,43 milliard l'an prochain.

> La ministre crée quatre réserves totalisant 950 millions pour la pauvreté, la santé, l'éducation et l'innovation à même les surplus.

#### À noter

Pour la première fois en 40 ans, le gouvernement commence à rembourser la dette du Québec. Avec un premier geste de 500 millions, elle s'élève encore à 81,7 milliards et représente 37,4% du produit intérieur brut de la province.



### Environnement

> Devant le peu de succès du programme d'enfouissement des fils électriques annoncé par Hydro-Québec peu après le grand verglas, le gouvernement revient à la charge avec une nouvelle mise de 300 millions sur quatre ans. Le programme initial prévoyait un financement de 70% par Hydro-Québec et de 30% par les municipalités, qui n'ont guère apprécié.

> Cette fois, la facture sera assumée à 67% par la société d'État, à 25% par Québec et à 8% par les municipalités.

#### À noter

Les modalités d'application du nouveau programme seront annoncées par le ministre Gilles Baril. Si la facture est moins élevée que celle du précédent budget, reste à voir comment des municipalités aux prises avec les fusions accueilleront cette initiative.

## LE BUDGET MAROIS

# Lutte contre la pauvreté: seulement 300 millions sur trois ans

KATIA GAGNON

**QUÉBEC - Premier signe concret de l'effort de lutte contre la pauvreté lancé par Québec: les chèques d'aide sociale augmenteront de 2,5 % à compter de juin et les bénéficiaires qui se trouveront un emploi obtiendront un cadeau de plusieurs milliers de dollars. Mais globalement, le gouvernement n'avance que 300 millions sur trois ans pour s'attaquer au fléau de la pauvreté.**

En guise de rameau d'olivier aux groupes antipauvreté qui réclament depuis belle lurette une augmentation des barèmes planchers de l'aide sociale, le gouvernement versera entre 12 \$ et 23 \$ de plus par mois aux 250 000 ménages aptes au travail. Les bénéficiaires inaptes au travail voyaient déjà leur chèque augmenter annuellement. La dépense est cependant minime pour Québec, environ 30 millions par année.

Dans son budget, la ministre des Finances cible également, avec le programme Action emploi, les prestataires de « longue durée » de l'aide sociale, ceux qui reçoivent un chèque depuis au moins trois ans: c'est le cas de 61 % des prestataires de l'aide sociale, soit 225 000 ménages. Ces derniers, s'ils se trouvent un emploi, recevront un forfait du gouvernement équivalent à 390 \$ par mois pour la première année, 260 \$ par mois pour la seconde et 140 \$ par mois pour la troisième.

Ce « supplément de retour au travail » équivalra à une hausse de salaire de trois dollars l'heure lors de la première année de travail. Un prestataire qui se trouverait un emploi à temps plein au salaire minimum recevrait donc 7620 \$ de plus lors de la première année que s'il était demeuré à l'aide sociale. Total des débours pour Québec: une centaine de millions sur quatre ans.

Au total, les mesures de lutte contre la pauvreté n'atteignent donc qu'un maigre 300 millions sur trois ans, dont 100 mil-

lions sont placés dans une « réserve » pour être distribués en cours d'année. « Si vous ne prenez que les mesures de solidarité sociale, cela peut sembler peu important. Mais reprenez l'ensemble des mesures budgétaires dans cette perspective, l'effort est beaucoup plus important », plaide Pauline Marois qui avance le chiffre d'un milliard d'investissements à ce chapitre. Pour y arriver, elle comptabilise par exemple des mesures fiscales qui s'adressent aux entreprises en région.

## Marketing

« On est dans le marketing politique. M. Landry et son équipe ne font pas le plus petit pas en avant aujourd'hui », rétorque la porte-parole de la Coalition pour une loi antipauvreté, Viviane Labrie. La seule mesure qui touche concrètement les personnes démunies leur permet simplement de rattraper la hausse du coût de la vie, souligne-t-elle. « Sur la base de ces mesures, nous nous demandons même si nous devons poursuivre les discussions avec le gouvernement », renchérit Jean-Yves Desgagnés, du Front commun des personnes assistées sociales, qui qualifie les initiatives gouvernementales de « douche d'eau froide » pour les plus pauvres de la société.

Les mesures créatrices d'emploi? « La famille qui travaille au salaire minimum sous le seuil de la pauvreté, il n'y a rien pour elle dans ce budget », dit M<sup>me</sup> Labrie. Quant au programme Action emploi, il est « porteur d'iniquité », croit-elle. « Une personne qui travaille au salaire minimum dans une usine va voir l'autre arriver et gagner 3 \$ l'heure de plus qu'elle! Pourquoi ne pas simplement avoir augmenté le salaire minimum? » se demande-t-elle.

Et l'inconnue de ces mesures antipauvreté réside dans cette réserve de 100 millions, budgétée pour cette année. Pauline Marois s'est montré bien averté de détails sur cette caisse: ce montant pourrait être utilisé pour « parer aux besoins les plus pressants » en matière de logement social. Ces sommes sont disponibles immédiatement et devront être allouées à des programmes non récurrents, a simplement précisé la ministre.



La ministre des Finances Pauline Marois

Photo Presse Canadienne

## Québec apporte une aide de 140 millions au secteur minier

### L'industrie forestière aura aussi sa part du gâteau

RICHARD DUPAUL

**QUÉBEC - Dans le cadre des mesures de soutien aux régions, le gouvernement a prévu dans son budget une aide aux entreprises du secteur des ressources naturelles, dont 140 millions en trois ans à l'industrie minière qui traverse une crise sans précédent à cause de la chute du prix des métaux.**

Québec a ainsi prévu une aide fiscale de 77 millions pour les sociétés minières, responsables de 17 000 emplois dans la province. Il met en place un crédit d'impôt remboursable à l'exploitation minière, fixé à 40 % des dépenses d'exploration pour les sociétés « juniors » et à 20 % pour les grandes entreprises. Cette mesure vise à diminuer le coût d'un investissement dans des projets du domaine minier, mais aussi dans le secteur énergétique (pétrole et gaz).

En tenant compte des crédits déjà applicables, ces entreprises bé-

néficient d'un soutien direct égal à 66 % du montant investi, ce qui est plus avantageux que l'actuel régime des actions accréditées. Par comparaison, le soutien financier était auparavant de 43 % et s'adressait à l'investisseur.

De plus, l'État crée en partenariat avec le Fonds de solidarité de la FTQ un fonds de diversification minière de 50 millions, dont 60 % seront souscrits par Québec. L'objectif est de relancer l'exploration, qui a chuté brutalement surtout dans le secteur aurifère, et de diversifier l'inventaire minéral au Québec.

Entre 1987 et 2000, précisons que les dépenses d'exploration au Québec ont chuté des trois quarts. Or, l'objectif est de rehausser ces dépenses à 150 millions, soit le niveau requis pour renouveler les ressources existantes.

Le gouvernement a aussi prévu diverses initiatives totalisant 35 millions pour l'industrie minière, dont la bonification des mesures d'assistance financière.

Par exemple, l'aide atteindra un maximum de 33,3 % du coût des travaux de mise en valeur de propriétés à fort potentiel et un maximum de 20 % des investissements en infrastructures.

Québec a aussi prévu des mesures totalisant 120 millions sur trois ans pour l'industrie forestière, qui est touchée entre autres par la chute des prix du bois d'oeuvre.

Le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, lancé en 1995, permettra notamment de financer des travaux sylvicoles pour accroître la production de bois.

Selon le gouvernement, 17 % des emplois dans les sept régions-ressources sont liés directement aux ressources naturelles comparativement à 5 % ailleurs au Québec.



Québec consacrera 20 millions à la création d'un programme d'aide destiné aux joueurs compulsifs.

Photo Associated Press

## Un coup de main aux joueurs pathologiques

KATIA GAGNON

**QUÉBEC - Pour lutter contre le fléau du jeu pathologique, qui fait de plus en plus de victimes, Québec consacrera 20 millions à la création d'un programme d'aide qui sera destiné aux joueurs compulsifs.**

En fait, cet argent ne sortira pas directement de la poche du gouvernement. Québec l'obtiendra en diminuant la commission qu'il verse aux détenteurs de licences d'exploitants d'appareils de loterie vidéo. Cette commission, équivalente à 325 millions, est établie à un taux de 30 %: elle est plus élevée que ce que les divers gouvernements versent à l'échelle canadienne, soit entre 15 et 23 %.

« Considérant l'importance de ces revenus », le gouvernement ré-

duira le taux de la commission de 30 à 26 % à compter du premier mai. Revenus prévus: 50 millions. Cet argent servira, pour 20 millions, à financer un programme qui s'adresse aux joueurs pathologiques, qui sera géré par le ministère de la Santé. Le reste des 50 millions servira à financer des mesures qui s'adressent aux personnes âgées et aux personnes en perte d'autonomie.

« Notre société doit apporter une plus grande attention aux problèmes vécus par les joueurs pathologiques ainsi qu'à leurs répercussions aux plans familial, social et économique », a déclaré Pauline Marois, la ministre des Finances, qui souligne également que le gouvernement mettra en place des mesures pour éviter que les mineurs soient exposés aux appareils de loterie vidéo.

## Le défi de maintenir l'équilibre

RUDY LE COURS

**QUÉBEC - Pour réussir à équilibrer son premier budget, la ministre des Finances, Pauline Marois, mise à la fois sur un taux de croissance nette de l'économie de 2,7 % et sur une progression des dépenses limitée à un taux de 3 % nominal, c'est-à-dire qui inclut l'inflation.**

Le taux de croissance est certes moins élevé que celui qu'avait escompté son prédécesseur, Bernard Landry, qui avait appuyé ses hypothèses sur une hausse de 3,3 %. Fortuné, il a pu en fait profiter d'un bond de 4,3 % de l'économie, ce qui a permis à M<sup>me</sup> Marois d'hériter de finances publiques en bon état.

Cette année, à 2,7 %, M<sup>me</sup> Marois tient compte du consensus exprimé par la plupart des économistes en début d'année.

Toutefois, ils révisent pour la plupart à la baisse leurs prévisions initiales de croissance qu'ils situent davantage près des 2 % aujourd'hui, compte tenu des signes de faiblesse que donne l'économie américaine dont dépend le gros des exportations du Québec.

Selon les experts du ministère des Finances, une variation de plus ou moins un pour cent de l'économie représente un apport ou un manque à gagner de l'ordre de 400 millions de dollars au Trésor.

Or, M<sup>me</sup> Marois, telle un écu-reuil, a créé quatre réserves totali-

sant 950 millions de dollars qui dormiront dans les coffres de la Caisse de dépôt tant que le Conseil des ministres n'en aura pas autrement décidé. C'est ce que le chef de l'ADQ Mario Dumont appelle « la petite caisse du PQ ».

C'est donc dire que, devant une baisse significative de la croissance de l'économie, elle pourra sans doute puiser dans ses réserves pour combler tout manque à gagner et quand même atteindre le déficit zéro.

Québec prévoit un budget équilibré de 51,13 milliards pour l'exercice qui commence le premier avril.

On mesure mieux ainsi l'impact relatif d'une variation du taux de croissance de l'économie sur les finances publiques.

Au chapitre des revenus, 9,5 mil-

liards environ viendront de transferts fédéraux, le reste étant assuré par les revenus autonomes.

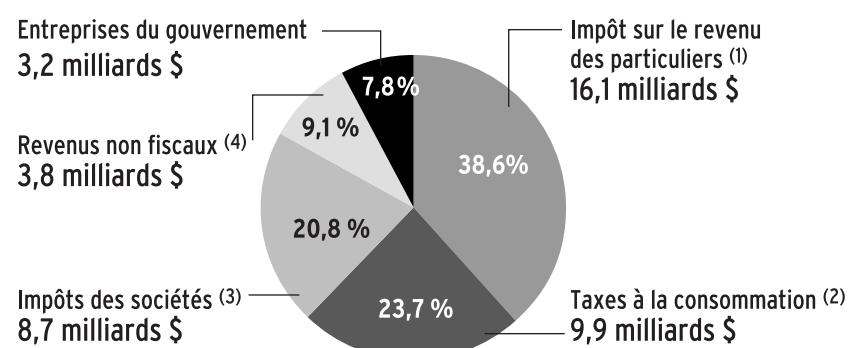
Ceux-ci totalisent 41,7 milliards. La part du lion est assurée par l'impôt sur le revenu des particuliers (38,6 %). Viennent ensuite les taxes à la consommation (23,7 %) et l'impôt des sociétés (20,8 %).

Cette année, M<sup>me</sup> Marois consacre une tranche de 500 millions de dollars au remboursement de la dette, une première en plus de 40 ans. Reste que celle-ci totalise encore 81,7 milliards et équivaut à 34,6 % du produit intérieur brut.

Son service à lui seul, c'est-à-dire les intérêts que les Québécois doivent payer aux créanciers de l'État, représente 7,9 milliards. Il s'agit en importance du troisième poste de dépenses après la santé et l'éducation et il est incompressible.

### RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 2001-2002\*

Total: 41,7 milliards \$



\*: Prévisions

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé

(2) Incluant les droits sur les boissons alcooliques

(3) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé

(4) Incluant les revenus des organismes consolidés

## LE BUDGET MAROIS

## De la poudre aux yeux, dit Charest

DENIS LESSARD

**QUÉBEC — Un budget « décevant, rempli de poudre aux yeux ». Jean Charest n'a pas été tendre hier à l'endroit du premier budget de Pauline Marois.**

Le bas de laine de 950 millions mis de côté par Québec pour la santé et l'éducation n'est en fait qu'un trésor de guerre, une « cagnotte » destinée à la prochaine campagne électorale, a accusé le chef libéral. En tout, avec la sous-estimation des revenus et le camouflage des recettes fédérales prévisibles, Québec peut compter sur un total de 3,5 milliards qu'il refuse de redistribuer aux Québécois avant les prochaines élections, estime M. Charest. Le vérificateur général a déjà critiqué sévèrement de tels stratagèmes, a-t-il ajouté.

Selon le chef de l'ADQ, Mario Dumont, la Caisse de dépôt qui aura à gérer ces fonds risque de devenir « la petite caisse du PQ » qui sera appelée à la rescousse dans les mois précédant les prochaines élections.

Compte tenu des recettes du gouvernement, le budget d'hier reste « extrêmement décevant ». Rien de tangible pour la création d'emplois et on se contente de mesures « très minces » pour lutter contre la pauvreté, observe M. Dumont. Il est aussi perplexe de-

vant la croissance des dépenses du gouvernement.

Après sept budgets successifs déposés par des gouvernements péquistes, « les contribuables québécois sont encore les plus taxés en Amérique du Nord », a lancé de son côté le chef libéral, soulignant que la croissance économique au Québec était systématiquement moins vigoureuse que dans le reste du Canada. « On en est à une neuvième année de croissance en Amérique du Nord et le Québec est passé à côté », estime M. Charest.

« Bien sûr, ils ont de la marge de manoeuvre pour réduire les impôts, mais il faut tenir compte d'où on partait, on est toujours les plus taxés », d'insister M. Charest.

Pour lui « les chiffres ronflants du budget ne sont qu'un leurre ». Les baisses d'impôts annoncées hier représentent une économie de 11,25 \$ par semaine pour une famille avec deux enfants et deux revenus totalisant 50 000 \$. Pour l'an prochain, le budget représente une baisse de 7,92 \$ par semaine.

Mais une personne seule avec le même revenu paiera toujours 2354 \$ de plus en impôt qu'un citoyen de n'importe quelle autre province. Il y aura toujours l'an prochain un fossé de quatre milliards entre le fardeau fiscal des Québécois et celui des Ontariens.

Pour la critique libérale aux Finances, Monique Jérôme-Forget, le gouvernement Landry manque de transparence. Les revenus sont systématiquement supérieurs aux prévi-



Jean Charest

Photothèque La Presse

sions, « ce qui signifie que les contribuables depuis deux ans ont été privés de baisses

d'impôts auxquelles ils avaient droit », a-t-elle déclaré.

Il y a quelques mois, M. Landry disait que les surplus étaient de 35 millions. « De deux choses l'une, ou il est carrément incompétent ou il nous mentait », a accusé M. Charest selon qui, Bernard Landry « savait que cette allégation était fausse ». Si l'an passé « vous étiez sur une liste d'attente d'hôpital, si vos enfants n'ont pas de manuels scolaires, c'est vous qui avez payé le prix pour le budget de cette année. Les fonds étaient là pour répondre aux besoins criants », de souligner M. Charest.

De son côté, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a également vigoureusement dénoncé la « petite caisse du PQ ».

M. Dumont croit lui aussi que cette manoeuvre ne vise qu'à sortir des livres comptables du gouvernement de grosses sommes qui auraient dû être affectées, soit à des baisses d'impôt significatives, soit au remboursement de la dette.

« C'est la petite caisse du PQ, qu'on garde pour les surprises, mais c'est une énorme petite caisse », a ironisé le chef adéquiste.

En versant un demi-milliard à la dette, « le gouvernement donne raison à l'ADQ mais à ce rythme-là, ça prendra 200 ans pour éliminer la dette », a déploré Mario Dumont.

« C'est tristement éphémère, a-t-il ajouté, ça prendrait plutôt une loi sur le remboursement de la dette ».

Avec la collaboration de la PC

## Du bon et du moins bon, selon patrons et syndicats

PAUL ROY

QUÉBEC — Tant du côté patronal que du côté syndical, on avait du bon et du moins bon à dire du premier budget Marois.

« Budget convenable », a commenté Henri Massé, président de la FTQ. Il a aimé la « répartition équilibrée » des surplus entre le remboursement de la dette, les réductions d'impôt et les programmes gouvernementaux en santé et en éducation.

Il s'est dit également satisfait des efforts consentis aux régions-ressources, particulièrement en ce qui a trait à la transformation sur place

de ces mêmes ressources, ce pourquoi la FTQ a fait plusieurs « pèlerinages » à Québec ces deux dernières années. Et en bon Abitibien, il s'est réjoui de la création d'un fonds destiné à l'exploration minière.

Mais, pour Henri Massé, la lutte contre la pauvreté est « vraiment l'enfant pauvre de ce budget ». Et quant à la subvention de 3 \$ l'heure en sus du salaire minimum, destinée aux assistés sociaux qui réintègrent le marché du travail, il la salue, mais il se pose des questions. « Qu'est-ce qu'on va faire avec le petit monde qui gagne le salaire minimum, qui en arrache,

qui n'est pas capable de joindre les deux bouts? Ça aurait pris des programmes pour ce monde-là aussi. Si c'est bon pour les assistés sociaux, il faut aussi comprendre que le salaire minimum est encore beaucoup trop bas. »

Marc Laviolette, président de la CSN, croit aussi que cette subvention de 3 \$ l'heure ne fait que prouver que le salaire minimum est trop bas. « Alors le gouvernement prend de l'argent public pour subventionner l'entreprise privée. »

M. Laviolette déplore également que dans les régions, tout l'argent va à l'entreprise privée. « L'économie sociale est peu présente dans la

relance des régions et ça, on trouve ça inquiétant. »

Chez le patronat, on apprécie les réductions d'impôt pour les particuliers, mais on regrette que M<sup>me</sup> Marois n'ait pas réduit du même souffle les taxes sur le capital et la masse salariale, qui freinent l'investissement et l'emploi.

De plus, signale Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec, l'écart fiscal demeurera tout de même de quatre milliards avec l'Ontario... si la province voisine ne réduit pas elle aussi les impôts de ses contribuables.

Gilles Taillon, président du Conseil du patronat, aurait pour sa part

aimé que les contribuables dont le revenu imposable dépasse 50 000 \$, et qui fournissent 80 % des revenus du gouvernement, bénéficient de baisses d'impôt plus substantielles que les 60 millions sur 3,5 milliards annoncés.

M. Taillon s'inquiète également de la croissance de 2,8 % des dépenses publiques alors que les revenus ne croissent que de 0,5 %. « Il y a là un risque de déséquilibre... et de dérapage si le ralentissement s'accroît. »

Michel Audet, lui, trouve curieuse la croissance de 6,8 % des effectifs de la fonction publique. « Le gouvernement va avoir des explications à donner. »

## 300 millions pour les démunis, c'est presque insultant!

— Le Collectif pour une loi contre la pauvreté

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les organismes qui protègent les démunis sont outrés par le budget Landry qui, disent-ils, viole sur toute la ligne sa promesse de faire de la lutte contre la pauvreté une « véritable obsession ».

« Accorder 300 millions sur trois ans, c'est presque insultant! s'indigne Patrick Alleyn, du Collectif pour une loi contre la pauvreté. On a pourtant rencontré les ministres, mardi, et ils nous avaient dit qu'on serait content... »

D'après le Collectif — qui réclame au moins quatre fois plus d'argent pour les pauvres — les mesures annoncées hier auront finalement « encore moins d'effet que les mesures annoncées l'an dernier ».

La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, est donc « très déçue ». « Trois cents millions sur trois ans, franchement, c'est presque rien. En fait, la priorité, c'est des réductions massives d'impôts (de 3,5 milliards) pour la classe moyenne, qui à mon avis n'en demandait pas tant. Qu'est-ce qu'on fait avec les 40 % de gens qui ne payent pas d'impôt et qui n'ont aucune augmentation de leurs revenus sinon une très maigre indexation des prestations d'aide sociale (2,5 %) ? La disproportion est choquante. »

« Il fallait augmenter les prestations des personnes assistées sociales. Elles vivent dans une pauvreté innommable, poursuit M<sup>me</sup> David. L'indexation au coût de la vie, ce n'est pas une mesure. Ce devrait être normal. »

Nicole Jeté, qui coordonne le Front commun des personnes assistées sociales, abonde dans le même



Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec.

sens. « L'indexation, ça représente trois dollars par semaine. On maintient la pauvreté, parce que, avec 489 \$ par mois, on ne peut pas arriver. Nous, on voulait un barème plancher couvrant les besoins en logement, en nourriture et en santé (ce qui aurait coûté 575 millions plutôt que 30 millions). »

Pour le programme Action emploi, qui permettra à certains assistés sociaux de toucher un supplément de salaire s'ils retournent au travail, les critiques sont vives. « Ne payez pas des salaires valables, et nous comme gouvernement on va payer la différence », déplore M<sup>me</sup> Jeté.

Pour Daniel Baril, de la Coalition des organismes de la main-

d'oeuvre, le programme sera inefficace. « Les employeurs les auraient déjà embauchés ces gens-là, s'ils étaient embauchables. Souvent, ils n'ont pas leur secondaire V. C'est de la formation qu'il faut. »

Déception aussi du côté du FRA-PRU, qui réclame du logement social. « Quand on regarde bien, on se rend compte que le budget en habitation baisse de 12 millions l'année prochaine », révèle Lucie Poirier. La ministre des Finances, Pauline Marois, a annoncé qu'elle mettrait 100 millions de côté pour répondre à ce genre de besoins, mais cela ne fait que 33 millions par an, calcule M<sup>me</sup> Poirier. « C'est déjà nettement insuffisant pour satisfaire à toutes les autres demandes non satisfaites au niveau de l'assurance-médicaments, des allocations familiales, etc. »

## Réactions mitigées du milieu de la santé

ALEXANDRE SIROIS

**Les représentants des CLSC et des CHSLD ont réservé hier un accueil plutôt froid au premier budget de la ministre des Finances, Pauline Marois, mais les choix de celle qui était jusqu'à tout récemment titulaire du portefeuille de la Santé ont été salués par les médecins spécialistes et les porte-parole des établissements hospitaliers.**

« Le budget s'inscrit dans la continuité des dernières années. On se réjouit du fait que le gouvernement reconnaisse que la santé est une priorité et que ça représente un investissement pour la société », a ainsi déclaré la présidente de l'Association des hôpitaux du Québec, Marie-Claire Daigneault-Bourdeau.

« Nous estimons que le choix que le gouvernement a fait dans son budget est bon, en investissant dans les déterminants de la santé : la lutte contre la pauvreté, l'amélioration du régime fiscal pour les personnes les plus démunies, l'éducation, la jeunesse et la création d'emploi », a ajouté M<sup>me</sup> Daigneault-Bourdeau, qui a estimé qu'à moyen terme, ces investissements amélioreront la santé des Québécois.

« On voit que les deux ministres de la Santé (M<sup>me</sup> Marois et Rémy Trudel) ont été influencés par les demandes des intervenants du milieu de la santé, puisque le budget a été augmenté à environ 16 milliards », a pour sa part estimé le nouveau président de l'Association des médecins spécialistes du Québec, Yves Dugré.

M. Dugré, à l'instar des représentants de l'Association des hôpitaux du Québec, est ravi de voir qu'une enveloppe de 600 millions servira entre autres à financer certaines recommandations émises par la commission Clair sur les soins de santé, dont la création des groupes de médecine familiale. Il est toutefois déçu que Québec n'ait pas expliqué comment cette somme serait attribuée.

C'est que M. Dugré estime qu'une partie de ce montant devrait être injectée pour l'achat de matériel médical, entre autres en radiologie, et que le budget de fonctionnement des hôpitaux a aussi besoin d'être majoré. « Souvent, un hôpital doit fermer des salles d'opération ou des lits pour respecter son budget », a déploré le médecin.

L'Association des CLSC et des CHSLD a pour sa part été nettement plus tranchante. « On est déçu par la situation actuelle », a déclaré le président de l'organisme, Jacques Lemire, qui a notamment reproché au budget de consacrer trop peu d'argent aux jeunes et aux familles, aux services à domicile, ainsi qu'aux personnes âgées en perte d'autonomie.

M. Lemire a rappelé que son association avait effectué des études sur l'amélioration des conditions de vie des aînés. « Ces études ont démontré que pour parvenir à donner des services adéquats aux personnes âgées, il faudrait à peu près 350 millions », a-t-il dit.

Les représentants des CLSC et des CHSLD auraient donc souhaité une injection annuelle de 60 millions pour les cinq prochaines années, alors que Québec n'a prévu investir que 30 millions par année. M. Lemire était aussi déçu que M<sup>me</sup> Marois n'ait pas octroyé d'argent frais pour la ligne Info-Santé, qui n'arrive plus à subvenir aux demandes.

## La Coalition pour les infrastructures a des réserves

MICHEL HÉBERT  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'est dit satisfait des investissements de 155 millions sur trois ans prévus dans le budget Marois pour les routes nationales.

Mais il juge que le gouvernement aurait dû faire montre de plus de clairvoyance en investissant aussi dans le réseau local des routes québécoises. C'est là que les nids-de-poule sont les plus nombreux, un indice du très mauvais état des routes québécoises.

« Quand la route est finie en surface, elle est finie en dessous. Les

nids-de-poule ne sont qu'un indice. Vous pouvez être certains que les réseaux d'eau et d'égouts sont tout aussi endommagés. Près de 65 % du réseau date de la même époque, de quarante à cinquante ans », a soutenu le maire Vaillancourt.

Il soutient que tous les paliers de gouvernement devraient mettre

l'épauule à la roue et assurer une reconstruction du réseau routier québécois, l'un des plus endommagés en Amérique du Nord.

M. Vaillancourt a rappelé qu'il faudrait un milliard par année durant 15 ans pour rehausser la qualité des routes, des égouts et des aqueducs.

L'Association des constructeurs

de routes et de grands travaux du Québec estime que les 124 millions destinés à la réfection et à l'entretien des routes est insuffisante.

C'est au bas mot 400 millions qu'il faudrait ajouter aux dépenses routières pour stabiliser le réseau. L'association soutient que 40 % des routes du Québec seront à reconstruire d'ici trois ans.

# Défaite des libéraux aux Communes

Auberge Grand-Mère: l'opposition vote une motion de protestation du Bloc demandant la fermeture de la Chambre pour la journée

GILLES TOUPIN

**OTTAWA — Révoltés et exaspérés devant le mutisme persistant du gouvernement Chrétien dans l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, les quatre partis d'opposition aux Communes ont réussi hier un coup d'éclat en infligeant une défaite aux libéraux sur une motion qui demandait la fermeture de la Chambre des communes pour le reste de la journée.**

La motion de protestation, présentée par le Bloc québécois et soutenue par l'Alliance canadienne, le Nouveau Parti démocratique et le Parti conservateur, affirmait l'importance de la question de l'intégrité du premier ministre et déplorait que l'opposition n'ait pu obtenir du gouvernement « quelque réponse que ce soit » sur les circonstances entourant la vente par le premier ministre de ses actions dans le terrain de golf de Grand-Mère.

Pris par surprise, les libéraux n'ont pu rassembler à la dernière minute, pour le vote, que 95 députés et ministres. La motion de l'opposition a triomphé par 98 votes contre 95. À l'annonce du résultat, dans une rare démonstration d'unité, les députés des quatre partis d'opposition ont bondi de leurs sièges en manifestant bruyamment leur joie. Le député et ancien ministre libéral, George Baker, a déclaré à la sortie des Communes qu'une défaite du gouvernement sur une motion de ce genre ne s'était produite qu'une fois au parlement fédéral au cours des 30 dernières années.

Pour les partis d'opposition, la victoire d'hier constitue un avertissement et un message clairs à l'intention du gouvernement libéral. Plus tôt dans la journée, la majorité libérale avait réussi à bloquer la comparution de témoins essentiels devant le Comité de la procédure au sujet de l'affaire Grand-Mère, dont l'ancien président de la Banque de développement du Canada, François Beaudoin. Au cours de la période des questions, les libéraux ont de plus systématiquement évité de répondre aux questions précises de l'opposition sur cette même affaire.

« M. Chrétien et son gouvernement pensent qu'ils peuvent tout simplement ignorer le droit du Parlement, a commenté Joe Clark après le vote sur la motion. Ils pensent qu'ils n'ont pas à rendre de comptes d'ici les prochaines élections fédérales. Ce n'est pas comme ça que notre système fonctionne. Nous sommes là pour assurer que le Parlement rend des comptes. On ne peut passer outre le Parlement. »

M. Clark a accusé les libéraux de considérer la Chambre des communes depuis six semaines comme gagnée d'avance. Il a affirmé que Jean Chrétien avait « perdu son honneur » dans cet exercice en évitant de fournir les renseignements précis que lui a demandés l'opposition.

Le leader en Chambre du gouvernement, le ministre Don Boudria, a refusé de blâmer les députés libéraux pour leur absence hier aux Communes. Il a rejeté le terme de « fiasco » à propos de la défaite de ses troupes aux mains de l'opposition. Pour lui, il n'y a pas de problème de discipline au sein du parti. « C'est l'opposition qui a abandonné la tâche aujourd'hui, a-t-il dit, en proposant de ne plus

travailler. Ils sont en train de se féliciter et ils sont dans l'erreur s'ils pensent que leur petite jouissance de 15 minutes obtient l'approbation des payeurs de taxe. »

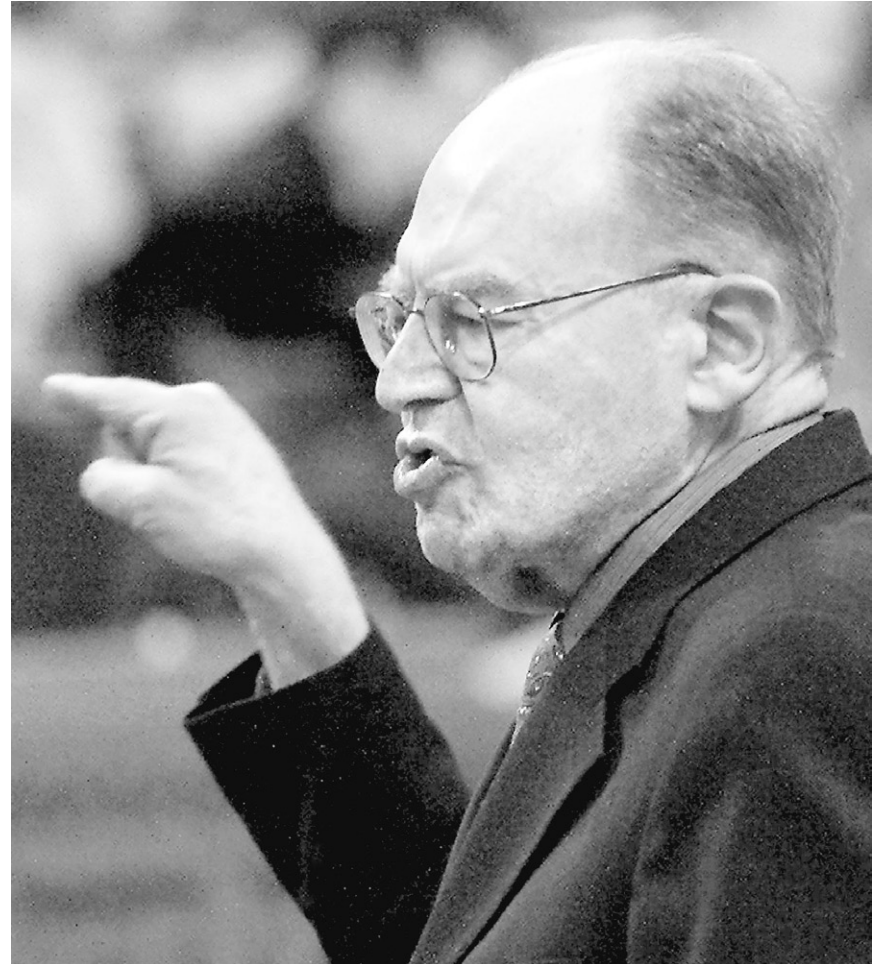
« Le gouvernement affirme qu'il veut s'attaquer aux problèmes de la nation, a rétorqué le chef de l'Alliance, Stockwell Day, et ils ne sont même pas assez nombreux à la Chambre des communes pour repousser une motion de l'opposition. Nous avons démontré, hors de tout doute, leur incapacité à gouverner. »

La frustration était grande sur les banquettes de l'opposition après une période des questions désastreuse hier après-midi, au cours de laquelle le premier ministre ne s'est pas montré.

« Il n'est pas là pour répondre aux questions, a critiqué le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Ils rient de nous et nous mentent. Ses ministres sont constamment absents. Herb Gray (le vice-premier ministre) nous joue son rôle d'enterrement à chaque période des questions. On l'appelle le Terminator. Et ils ne sont même pas là pour assurer la majorité en Chambre. Ils ne sont pas crédibles. Ils sont arrogants. »

Même son de cloche du côté des néo-démocrates. « Peu importe de quoi vous parlez, a affirmé Bill Blaikie, vous obtenez toujours le même genre de réponses arrogantes du gouvernement. » Et interpellant Don Boudria au cours d'une entrevue télévisée, il a ajouté : « La motion, c'est notre façon de dire que nous n'aimons pas la façon dont vous vous comportez. »

L'opposition a tenté sans succès hier, au cours de la période des questions, de savoir pourquoi Jean Chrétien avait renoncé dans un document de 1999 à ses droits de propriété dans le golf de Grand-Mère



En l'absence de Jean Chrétien, le vice-président Herb Gray a fait face à la mitraille des quatre partis d'opposition dans le dossier de l'auberge Grand-Mère.

alors qu'il affirme depuis des mois qu'il n'en avait plus depuis 1993. Si M. Chrétien et sa compagnie n'ont rien à voir dans la vente après 1993, a aussi demandé l'opposition, pourquoi sont-ils identifiés dans une convention accessoire de 1999 comme ceux qui sont obligés d'assumer les frais de quiconque serait appelé à témoigner dans une enquête ? S'ils

n'étaient pas là de 1993 à 1996, pourquoi auraient-ils cette obligation ? « Ça n'a pas de sens, a lancé Gilles Duceppe. Ça ne tient pas la route. »

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Pour retrouver les textes repêrés et la chronologie de l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, tapez [www.cyberpresse.ca/grandmere](http://www.cyberpresse.ca/grandmere)

## « C'est le prix à payer pour être premier ministre »

Chrétien fait fi de ses problèmes alors que les débats sont suspendus

NAHLAH AYED  
et BETH GORHAM  
Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a fait fi de ses problèmes, hier, affirmant n'avoir aucun regret quant à l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, qui domine les débats aux Communes.

« C'est le prix à payer pour être premier ministre », a-t-il déclaré lors d'une entrevue accordée au service anglais de la Presse Canadienne dans son bureau du 24, promenade Sussex, alors que les députés de l'opposition, réclamant davantage d'explications, faisaient suspendre les travaux à la Chambre.

« Il est très difficile de regretter d'avoir fait votre travail, a-t-il affirmé. Mes électeurs ont voté pour moi afin de compter sur un bon député. »

M. Chrétien a estimé avoir fait la preuve, plus tôt cette semaine, qu'il ne se trouvait pas en situation de conflit d'intérêts. Il a alors rendu publics un acte de vente et d'autres documents relatifs au club de golf Grand-Mère, voisin de l'établissement hôtelier en faveur duquel il est intervenu auprès de la Banque de développement du Canada.

« J'ai mis cartes sur table. Ce que j'ai fait est exceptionnel : personne ne l'a fait auparavant parce que nous respectons la loi sur la

protection de la vie privée au Canada », a indiqué le premier ministre. « Je n'ai rien à cacher. Je suis avocat. Je sais que quand je signe un contrat c'est un contrat. »

M. Chrétien, qui préférerait discuter du prochain Sommet des Amériques, en avril à Québec, a affirmé que les attaques incessantes des quatre partis de l'opposition avaient été frustrantes, mais que cela faisait partie de l'emploi.

Ses proches comprennent la situation, a-t-il dit. « Ils savent que j'ai cédé les actions. Ils ont vu les documents. Ils savent que je n'ai pas de problème. »

Les Canadiens souhaitent que les Communes passent à autre chose, a par ailleurs estimé M. Chrétien. « Ce n'est pas une question de sondages, mais de bon sens », a-t-il répondu lorsqu'on lui a demandé comment il savait que la population était satisfaite des informations divulguées au sujet du club de golf Grand-Mère.

Le premier ministre a dit se préparer en vue du sommet du mois prochain, y voyant une occasion pour le Canada de faire en sorte que les principes démocratiques soient inclus dans toute entente commerciale.

La chose qui compte, selon lui, est que chaque pays signe une déclaration de droits démocratiques dans le cadre d'une entente de libre-échange des Amériques.



« Je n'ai rien à cacher. Je suis avocat. Je sais que quand je signe un contrat, c'est un contrat », a expliqué Jean Chrétien aux deux journalistes qu'il a reçus, dans ses appartements du 24 Sussex Drive.

| FRANÇAIS ÉCRIT |

## Le ministère de l'Éducation sert une mise en garde aux enseignants

MARC THIBODEAU

LE MINISTÈRE de l'Éducation vient de servir une mise en garde aux enseignants qui seraient tentés de s'investir un peu trop dans la préparation de leurs élèves à l'épreuve uniforme de français écrit de 5<sup>e</sup> secondaire.

Dans un bulletin qui a été diffusé dans le réseau scolaire à la mi-mars, la direction de la sanction des études du ministère précise que les interventions faites auprès des élèves par les enseignants doivent être, par souci d'équité et de justice, « de même nature et de même envergure à l'échelle de la province ».

L'enseignant, indique le ministère, peut amener l'élève à réfléchir aux stratégies et connaissances apprises durant l'année en laissant toutefois ce dernier choisir la méthode à suivre pour la préparation de l'examen, qui prévoit la rédaction d'un texte argumentatif de 500 mots après analyse d'un cahier de préparation contenant une série de textes de référence. Une feuille de

notes est permise lors de l'épreuve.

L'enseignant « ne doit pas compenser un défaut d'apprentissage en travaillant à préparer l'épreuve sommative avec l'élève tant par l'analyse accompagnée des textes fournis ou choisis, que par la préparation guidée des notes de lecture ou la composition dirigée d'ébauches de textes à partir des sujets donnés, par exemple », indique le bulletin, transmis par le directeur de la sanction des études, Jacques Tardif.

L'intervention du ministère survient quelques semaines après que les médias eurent fait écho aux commentaires d'enseignants qui insistent sur le fait qu'il est facile de préparer les élèves à réussir l'examen même si leur maîtrise du français laisse à désirer.

Lise Ouellet, qui est responsable du programme de français au ministère, a indiqué hier que le bulletin était en préparation depuis plusieurs mois. Les échos médiatiques qu'ont eu « certaines pratiques » rendent cependant son contenu encore plus pertinent, dit-elle.

« Ces renseignements complémentaires seront désormais systématiquement insérés dans les documents transmis aux enseignants pour les épreuves ministérielles », souligne M<sup>me</sup> Ouellet.

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier, estime qu'il est « assez insultant » pour les enseignants de se faire dire « de ne pas tricher » avec leurs élèves.

Le ministère, insiste-t-elle, ferait mieux de se consacrer à la production d'une épreuve écrite mieux structurée qui ne permette pas aux élèves ne maîtrisant pas le français de se tirer d'affaire.

En insistant à tout prix sur la réussite, le ministère encourage lui-même le type de dérive qu'il dénonce aujourd'hui, ajoute M<sup>me</sup> Fortier, qui l'accuse de cibler sans nuance l'ensemble des enseignants.

« L'idée n'est pas d'insulter les enseignants mais de rappeler à l'ordre ceux qui auraient tendance à être moins professionnels », indique M<sup>me</sup> Ouellet.

## Droits de la personne: le bilan du Canada laisse à désirer

HUGUETTE YOUNG  
Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada ne joint pas toujours les « gestes à la parole » lorsqu'il affirme son respect pour les droits de la personne.

Selon la commissaire des droits de la personne, Michelle Falardeau-Ramsey, le bilan du Canada à ce chapitre laisse à désirer en ce qui a trait aux peuples autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

« On félicite souvent le Canada de ses réalisations et on le considère comme un chef de file dans le domaine des droits de la personne, indique son rapport annuel déposé jeudi. Mais nous ne pouvons pas nous dissimuler le fait que, dans un certain nombre de secteurs, nous ne satisfaisons ni à nos propres normes, ni à celles de la communauté internationale. »

Malgré des progrès constants, la commissaire note qu'il y a toujours des obstacles importants à l'égalité au sein de la société canadienne.

Le sort des autochtones est un « sujet de préoccupation » qui revient année après année. Comme groupe, ils demeurent parmi « les plus défavorisés des Canadiens », note le rapport. « Un enfant né au

sein d'une première nation a une espérance de vie de six ans et demi inférieure à celle des enfants canadiens non autochtones. Il est aussi beaucoup plus susceptible d'être atteint du syndrome d'alcoolisme foetal. »

Dix ans après la crise d'Oka, la commissaire constate que les progrès réalisés ont été « insuffisants et bien trop lents » : processus de règlement des revendications territoriales « semé d'embûches », présence d'une Loi sur les Indiens « archaïque », besoins criants des Innus du Labrador.

Certes, il y a eu une déclaration de réconciliation et un plan d'action fédéral pour régler les questions autochtones, mais ces mesures « datent de plusieurs années ».

Le bilan du gouvernement canadien n'est pas reluisant non plus quant au sort des minorités visibles et des personnes handicapées.

Premier constat : les minorités visibles sont sous-représentées au sein de la fonction publique fédérale.

M<sup>me</sup> Falardeau-Ramsey a également réservé une large place au dossier de l'équité salariale. De nombreux ministères tardent à mettre cette politique en oeuvre, a-t-elle dénoncé.

La Presse

SOMMET DES AMÉRIQUES



QUÉBEC 2001

LE SOLEIL

# Manifestation joyeuse au centre-ville de Montréal

Quelques centaines de personnes expriment leurs craintes face aux répercussions sur l'environnement d'un éventuel traité de libre-échange des Amériques

MARIE-CLAUDE LORTIE

Quelques centaines de personnes, certaines déguisées en vache, d'autres en papillon, en plante ou jouant des percussions, ont manifesté calmement et joyeusement devant un hôtel du centre-ville de Montréal, hier, pour exprimer leurs craintes face aux répercussions sur l'environnement d'un éventuel traité de libre-échange des Amériques.

Pendant ce temps, dans les salles de conférence de l'hôtel Omni, rue Sherbrooke, les ministres de l'Environnement de tous les pays américains (sauf Cuba), dont la représentante américaine Christine Whitman qui confirme que les États-Unis ne signeront pas les accords de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, se rencontraient pour préparer le volet environnemental d'une éventuelle zone de libre-échange des Amériques.

La manifestation s'est déroulée dans une atmosphère de fête au son des percussions des militants du groupe SalAMI, qui disaient manifester contre les « ré-percussions » de la ZLEA.

Chaque tambour était décoré de noms de produits chimiques et d'entreprises symbolisant les effets pervers des accords de libre-échange sur l'environnement.

On avait par exemple écrit le nom de Metalclad, une entreprise entrée en conflit avec la municipalité mexicaine de Guadalucazar, à propos d'un permis qu'on lui refusait pour l'installation d'une usine de traitement de déchets dangereux et l'exploitation d'un dépôt.

Metalclad a poursuivi la ville en vertu du chapitre 11 de l'ALENA et ce tribunal a statué que le Mexique avait tout simplement exproprié Metalclad. Le Mexique a été condamné à verser 16,7 millions US en dommages et intérêts compensatoi-



PHOTO ARMAND TROTTIER

Pendant que dans l'hôtel Omni, rue Sherbrooke, les ministres de l'Environnement se réunissent pour préparer le volet environnemental d'une éventuelle zone de libre-échange des Amériques, quelques centaines de manifestants expriment joyeusement leurs craintes quant aux répercussions possibles d'un tel traité sur l'environnement.

res à la compagnie américaine.

Sur les tambours (qui ressemblaient parfois à des barils de produits chimiques), on avait aussi écrit Methanex, le nom d'une société canadienne qui poursuit la Californie parce que le gouvernement de l'État a interdit un additif pour l'essence et S.D. Myers, une entreprise américaine qui poursuit Ottawa parce qu'on refuse à ses transformateurs à BCP d'entrer sur le marché canadien.

En tout, explique Philippe Duhamel, porte-parole d'Opération

SalAMI, il y a ainsi des poursuites pour 16 milliards de dollars contre le gouvernement canadien.

Stéphanie, une étudiante de 24 ans qui s'était déguisée en plante pour venir manifester croit que toutes ces poursuites sous l'ALENA sont de très mauvais augure pour la ZLEA.

Parmi les manifestants, il y avait aussi 34 membres du Réseau d'action global, déguisées en vache qui brandissaient des pancartes où on pouvait lire « La ZLEA nous rend folles ! »

Selon David Plumby, directeur du Réseau d'action global, la ZLEA risque d'aggraver les problèmes de santé des animaux et les crises telles qu'on en voit actuellement (avec la vache folle et la fièvre aphteuse) parce que la concurrence accrue qui va de pair avec l'ouverture des marchés met la pression à la baisse sur la réglementation contre les abus de l'industrie agricole.

Parmi les manifestants, il y avait des gens de tous les âges, dont quelques bébés et un groupe de « grands-mamans enrégées » ve-

nues dire qu'il était de la responsabilité de tous de lutter contre la ZLEA. « La démocratie n'est pas un sport où on est spectateur », disait la pancarte de l'une d'elles.

Daniel Scott, travailleur social de 50 ans était là, avec femme et enfants. « Faut que la base comme nous s'engage. Faut avoir une conscience sociale, ce que les gens d'affaires n'ont pas », a-t-il expliqué.

Robert Mansuetto, agent relationniste pour la police de la CUM, a qualifié la manif de « super » et a dit souhaiter à ses collègues qui seront à Québec d'avoir des manif exactement comme celle-là.

Pendant ce temps, à l'intérieur de l'hôtel, on discutait. Il n'y a pas eu de conférence de presse des participants, mais la Canadian Press rapporte que celle qui dirige l'Agence de protection environnementale américaine, Christine Whitman, a répété à l'extérieur de la salle de réunion à certains journalistes que les États-Unis n'avaient pas l'intention de ratifier les accords de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les accords ont des défauts trop sérieux, a-t-elle expliqué. Canadian Press rapporte que Mme Whitman a cependant dit que le gouvernement de George W. Bush demeurait « entièrement engagé au sein de la communauté internationale dans le dossier du changement climatique ».

Le ministre fédéral canadien de l'Environnement, David Anderson, n'a pas répondu aux questions des journalistes.

Les ministres de l'Environnement des pays qui négocient la ZLEA poursuivent leurs discussions aujourd'hui.

**cyberpresse.ca** Des hyperliens, de la documentation et des analyses sur le Sommet des Amériques sont regroupés à l'adresse : [www.cyberpresse.ca/sommet](http://www.cyberpresse.ca/sommet)

## La lutte des peuples autochtones se « mondialise » elle aussi

MARIE-CLAUDE GIRARD

S'il faut trouver un avantage à la mondialisation, c'est que la lutte des peuples autochtones sort de l'isolement et devient globale elle aussi, estime la militante guatémaltèque des droits de l'homme et Prix Nobel de la paix, Rigoberta Menchu. « Ce qui se passe au Sommet est lié à ce qui se passe au Mexique. Et ce qui se passe au Mexique ces jours-ci a une importance énorme sur ce qui arrivera dans le reste de l'Amérique latine et ailleurs dans le monde. C'est la première fois que je peux féliciter la mondialisation ! »

À Ottawa, où elle participe au Sommet des peuples autochtones des Amériques, Mme Menchu a souligné que les actions passées des leaders autochtones canadiens faisaient du Canada le pays idéal pour recevoir une telle rencontre et discuter de recommandations à soumettre aux États américains, à Québec.

« Je pense que ce congrès a une importance historique parce que c'est la première rencontre autochtone qui tente de construire une position commune, alors que les peuples autochtones et les gouvernements sont en confrontation », a-t-elle déclaré lors d'un point de presse où elle était accompagnée d'un interprète.

En Équateur, les droits autochtones s'affirment, souligne-t-elle. « Au Mexique, il y a des discussions entre de nombreux groupes ethniques pour que leurs droits autochtones soient reconnus. Je crois qu'il est vraiment important que les gouvernements reconnaissent les droits des peuples autochtones à ce moment. » Le passage cette semaine des zapatistes au Congrès mexicain fait écho au Sommet des peuples autochtones, où les délégués discutent d'une entente de coopération reprenant des revendications semblables sur les droits autochtones.

« Les autochtones d'Amérique latine commencent à se réveiller et veulent des changements profonds », avait lancé plus tôt Antonio Vargas, président de la Confédération des nations indiennes

d'Équateur, appelant les participants du Sommet à se joindre à une grande alliance autochtone. Le chef a rappelé que le soulèvement indien, l'année dernière, a fait tomber le gouvernement. « Les Indiens aussi ont été au pouvoir, même si seulement par moments. »

Pour Mme Menchu et pour d'autres participants au Sommet, la reconnaissance des peuples autochtones par les gouvernements passe par la modification de lois constitutionnelles des pays et l'adoption de la Déclaration de droits autochtones mis de l'avant par les Nations unies. « Cette convention est déjà là. Tout ce qui manque, c'est la volonté politique de l'adopter. »

« La Déclaration des droits autochtones des Nations unies que nous avons discutée depuis 20 ans, n'a pas été adoptée parce que les gouvernements voient les peuples autochtones comme des ennemis dangereux. »

Estimant que la justice ne pouvait être faite dans son pays, Mme Menchu a demandé aux tribunaux espagnols d'enquêter sur des dirigeants guatémaltèques pour cause de génocide. « Le génocide a déjà eu lieu au Guatemala parce que la communauté internationale ne s'est pas préoccupée des milliers de Mayas tués dans ce génocide : 200 000 personnes ont été tuées, dont 80 % de Mayas, dit-elle. Je suis une des chanceuses qui ont survécu. Nous avons toute notre vie à rechercher la justice. »

« C'est pourquoi je crois que ce Sommet est si important, parce qu'il marque une nouvelle ère de relations, sur la base du respect. Mais cette nouvelle relation ne sera pas facile. »

### Un portail Internet consacré aux questions autochtones

Les travaux du sommet ont porté hier sur la mise en réseau et l'accès à Internet des autochtones de l'hémisphère ainsi que sur la responsabilité sociale des entreprises en relation avec le développement autochtone. Les politiques de la Banque mondiale et des expériences de relations professionnelles autochtones ont été examinées.

Le ministre des Affaires indien-



PHOTO PC

Le chef des Premières Nations, Matthew Coon Come, a pris la parole lors du volet autochtone de la conférence du Sommet des Amériques, à Ottawa, hier.

nes et du Nord canadien, Robert Nault, a procédé au lancement d'un nouveau portail Internet dédié aux questions autochtones. Salué par les leaders canadiens, le portail créé par le gouvernement fédéral est une passerelle de renseignements sur et pour les peuples autochtones ([www.autochtonesauca-nada.gc.ca](http://www.autochtonesauca-nada.gc.ca)).

### Une longue route

Pour bien marquer la volonté des premières nations de s'approprier les nouvelles technologies, la rencontre a été reliée par vidéoconférence avec Genève, où un représentant autochtone, Willy Littlechild, participe à des travaux de l'ONU. « Une longue route depuis les signaux de fumée », s'est exclamé Matthew Coon Come, qui aime répéter que si les premières nations ont raté la révolution industrielle, elles ne rateront pas celle des nouvelles technologies.

## Chrétien se fera porte-parole des autochtones

Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a promis hier de faire part des préoccupations autochtones au Sommet des Amériques. M. Chrétien a pris cet engagement dans une lettre lue hier par Matthew Coon Come, chef de l'Assemblée des premières nations, lors de la cérémonie d'inauguration du premier Sommet des peuples autochtones des Amériques.

Le premier ministre y souligne notamment que depuis trop longtemps, la voix des peuples autochtones n'est pas entendue, tant au gouvernement que dans l'administration de leurs ressources économiques, sociales et culturelles.

| SANTÉ |

## Des coûts additionnels durant le Sommet

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les mesures qui seront en place pour assurer les soins à la population durant le Sommet des Amériques vont engendrer des coûts additionnels de 1,5 million de dollars, estime la Régie régionale de Québec.

« On assume la facture au départ, mais nous allons ensuite transmettre le tout au ministère de la Santé, qui verra à négocier le remboursement de ces dépenses avec le fédéral », a laissé savoir, jeudi, un porte-parole de la régie de Québec, M. Roger Paquet.

La régie a pratiquement terminé son plan d'organisation des services de santé en prévision du Sommet. Le CLSC Haute-Ville-des-Rivières s'est entre autres assuré que la population qu'il dessert à domicile, à l'intérieur du périmètre de sécurité, ait accès aux services habituels.

Le CLSC a prévu une série de mesures, dont du personnel social disponible 24 heures sur 24, afin de répondre à toute demande de services de la part de sa clientèle située à l'intérieur du périmètre. On pense notamment à la personne qui reçoit de l'oxygénothérapie à domicile, a souligné M. Paquet.

Durant le Sommet, deux unités mobiles, avec infirmières et médecins, se déplaceront vers les différents lieux de rassemblement, tandis que l'on pourra compter sur presque le double de véhicules ambulanciers qu'à l'habitude, soit jusqu'à 30 ambulances. Pour ce faire, la régie fera surtout appel aux véhicules disponibles à Urgences Santé, à Montréal, qui viendront en renfort avec les effectifs requis.

Deux centres sont désignés pour recevoir les manifestants, soit l'hôpital Jeffery Hale et l'Hôtel-Dieu de Québec. Des services d'urgence mineure seront ajoutés à l'urgence régulière, à ces deux endroits, afin de traiter les foulures, égratignures et autres blessures superficielles. Les policiers blessés seront au besoin dirigés vers l'hôpital du Saint-Sacrement, tandis que les manifestants sous arrestation nécessitant des soins seront orientés vers l'hôpital Saint-François-d'Assise, où l'on retrouve une unité carcérale à l'urgence.

## MONDE

## Les zapatistes quittent Mexico sur une promesse de paix

d'après AFP et AP

**MEXICO** – Les guérilleros zapatistes se préparaient hier à quitter Mexico, au terme d'une longue marche triomphale et d'un plaidoyer devant le Congrès en faveur des droits des peuples autochtones qui leur ont valu l'accord du président Vicente Fox, et l'admiration de leurs propres détracteurs.

Le sénateur Diego Fernandez de Cevallos, qui avait échangé des insultes par presse interposée avec Marcos, a exprimé son « énorme joie » devant la tenue civilisée des débats.

Après l'intervention sans précédent des guérilleros devant les députés mexicains mercredi, marquée

par l'absence surprise du sous-commandant Marcos, une première réunion entre un dirigeant de la guérilla et le responsable gouvernemental pour le conflit du Chiapas a confirmé hier que la voie du dialogue était ouverte.

Fernando Yanez, alias commandant German, le seul à ne pas porter le passe-montagne noir des guérilleros, a en effet rencontré Luis Alvarez, représentant de Fox, pour « initier des conversations », selon le communiqué diffusé à l'issue de la réunion.

Les deux hommes doivent se rendre prochainement au Chiapas pour constater la fermeture des camps militaires, une des conditions posées par les zapatistes pour reprendre avec les autorités des négociations interrompues depuis septembre 1996.

Les guérilleros ont aussi exigé la libération de tous les zapatistes détenus et l'approbation par le Parle-

ment d'une loi accordant une relative autonomie aux communautés indiennes.

« Il se confirme que le dialogue entre le gouvernement et les zapatistes va reprendre », a commenté le président Fox, ajoutant : « Nous avançons d'un pas ferme vers des accords de paix. »

Pour le chef de l'État, qui depuis son entrée en fonction a multiplié les mesures de détente en direction de la guérilla, la reprise du dialogue avec les zapatistes est un succès personnel.

Malgré une vive opposition de sa propre formation, le PAN (Parti d'action nationale, conservateur), le président a beaucoup cédé dans l'espoir que sa bonne volonté finirait par l'emporter.

Il a accepté sans réserve la « longue marche » des guérilleros à travers le Sud et le centre du Mexique, leur a donné la bienvenue lors de leur entrée triomphale dans la capitale, et a usé de son influence

pour qu'ils puissent intervenir au Parlement. « Vicente Fox répond à nos demandes », a reconnu devant les députés la commandante Esther. « L'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ne peut ignorer l'annonce de la fermeture des sept camps militaires », a-t-elle ajouté.

« Nous allons nous aussi donner des ordres pacifiques à nos forces », a-t-elle dit, en promettant que l'EZLN ne remplacera pas les forces qui se retireront.

« Nous ne partons pas les mains vides », a déclaré pour sa part le sous-commandant Marcos en annonçant, lors d'un meeting devant le Parlement, le retour des guérilleros dans les forêts du Chiapas.

Marcos qui, depuis l'apparition le 1<sup>er</sup> janvier 1994 du mouvement zapatiste, a toujours été considéré comme son chef quasi unique, a créé la surprise en ne participant pas à l'intervention de ses camarades devant les députés.

En jouant les seconds rôles, le

guérillero a voulu démontrer que contrairement à ce qu'avaient supposé ses détracteurs, il ne comptait nullement utiliser la tribune du Parlement à des fins de vedettariat.

Après un séjour de plus de deux semaines dans la capitale, Marcos et 23 autres dirigeants masqués quitteront donc la ville avec la satisfaction d'avoir fait entendre pacifiquement leur voix et d'avoir donné au président Fox ce qu'il voulait : la promesse de négociations.

Pour Luis Alvarez, la paix « n'est pas notre point d'arrivée. Elle est le point de départ, pour que notre pays puisse s'acquitter de l'énorme dette envers nos 10 millions de frères et soeurs indiens qui vivent dans une extrême pauvreté ».

Un projet de loi devant le Parlement propose l'autonomie locale aux Indiens, la promotion de leurs langues, et l'octroi de plus de droits en matière de douanes, de système judiciaire, et de propriété foncière.

## EXPRESS INTERNATIONAL

Syrie :  
des banques privées

LE PARLEMENT syrien a approuvé hier une loi autorisant « la création de banques privées », une mesure visant à attirer les investissements étrangers et qui met fin à 38 ans de contrôle étatique. La loi, qui entrera en vigueur après sa signature par le président Bachar al-Assad, autorise également les banques à participation étrangère et confie à la Banque centrale le rôle de superviser les nouveaux établissements. Selon les responsables, une cinquantaine de banques étrangères sont intéressées par le marché syrien. — d'après AFP

Timor oriental :  
Gusmao démissionne

XANANA GUSMAO a démissionné comme président du Conseil national (Parlement transitoire est-timorais) en faisant une analyse très critique du cheminement vers l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise. Lors d'une réunion à Dili, il a souligné, comme président du Conseil national de la résistance de Timor, les retards enregistrés dans le recensement de la population et il a insisté sur la nécessité d'une consultation de la population sur la future constitution. Cette proposition a été rejetée il y a deux jours par le Parlement. — d'après AFP

Burundi :  
un million de mal nourris

PRÈS D'« UN MILLION de personnes souffrent de malnutrition dans les provinces nord du Burundi », indique le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans un communiqué à Bujumbura. Les mal nourris sont affectés par « divers facteurs » liés aux « impacts de la sécheresse, des intempéries, du paludisme, du conflit et des déplacements de population », dit le communiqué. — d'après AFP

ONU-Droits :  
journée chargée

LES PRÉSIDENTS français, yougoslave et congolais, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, prennent la parole, aujourd'hui à Genève, devant la Commission des droits de l'homme, objet de critiques croissantes venant à la fois des États qui la composent et des organisations non gouvernementales (ONG). Jacques Chirac, qui s'y exprimera pour la première fois, abordera l'universalité de ces droits. Le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, devrait insister sur les efforts de normalisation en cours afin de mettre un terme aux innombrables violations des droits de l'homme depuis septembre 1996 en RDC. — d'après AFP



Des soldats talibans patrouillent Kaboul, capitale de l'Afghanistan. Le rapporteur de l'ONU dénonce notamment la terreur que font régner les milices armées censées « lutter contre le vice et défendre la vertu ».

## Guerre en Afghanistan: le rapporteur de l'ONU dénonce les ingérences extérieures

d'après AFP

**GENÈVE** – Le rapporteur des droits de l'homme pour l'Afghanistan a rappelé, hier à Genève, que l'ONU « a l'obligation fondamentale de protéger le peuple afghan contre les ingérences extérieures » alimentant la guerre dans leur pays.

Kamal Hossain, du Bangladesh, a également appelé l'ONU à initier un dialogue « incluant tous les secteurs de la population ».

Présentant son rapport annuel devant la session de la Commission des droits de l'homme, Hossain a fustigé « ceux qui gouvernement au sommet avec des appuis extérieurs » leur permettant de continuer la guerre, en fournissant par exemple du carburant aux avions qui bombardent les civils.

« Toutes les parties en guerre ont été coupables de violations graves du droit humanitaire international », a-t-il déclaré, « et la guerre est soutenue par l'implication des voisins de l'Afghanistan, et d'autres États, qui procurent armes, munitions et soutien logistique ».

« Des acteurs étatiques et non-étatiques dans la région et au-delà continuent de fournir de nouvelles armes, de l'entraînement et l'assistance de conseillers », a-t-il ajouté.

Le rapporteur s'est dit convaincu que les communautés sociales de base en Afghanistan aspirent à la paix, même si les chefs alimentent la guerre.

Hossain s'était rendu en 1999 en Afghanistan, mais il n'a pas été autorisé à s'y rendre en 2000 et début 2001. Il a pu cependant interroger des réfugiés désespérés ayant fui vers le Pakistan.

L'ONU, a-t-il dit, « a un mandat ». « Celui-ci ne se résume pas à avoir obtenu le départ des Soviétiques, mais aussi à remplir le vide avec des structures viables de gouvernement », a-t-il dit dans une conférence de presse.

Il recommande d'engager un processus dans lequel « tous les secteurs de la population afghane » — quelque 17 millions dans le pays et de 4 à 5 millions à l'étranger — « puissent être en mesure de dialoguer et d'établir des institutions » représentatives.

Le rapporteur a fait état de plusieurs massacres depuis mai dernier et d'une situation catastrophique de la population fuyant les combats et la sécheresse.

Il a notamment évoqué le massacre d'environ 300 civils à Yakawlang en janvier 2001, dans la province centrale de Bamiyan. Les listes de noms des victimes établies sont, a-t-il dit, très crédibles. Il a relevé que les identités des commandants présents à l'époque du massacre sont citées dans les rapports qui lui sont parvenus, ajoutant « qu'ils devraient être traduits en justice ».

Dans ce massacre qui touchait surtout des Hazaras chiites, Kamal Hossain a relevé « une dimension ethnique », certains des habitants favorables aux talibans ayant été fusillés alors qu'ils se croyaient protégés.

Il a aussi dénoncé dans le pays la conscription forcée des jeunes hommes, et la terreur que font régner les milices armées censées « lutter contre le vice et défendre la vertu ».

Hossain a fait état d'une information selon laquelle, par crainte d'un chaos, des talibans ont finalement fusillé des femmes qui devaient être lapidées, afin d'empêcher des milliers d'hommes fanatisés de se ruer sur elles avec des pierres dans un stade.

LE TRENTEN ET UN®



## LA CHEMISE RÉTRO BOWLING 50.00

C'est un thème podium qui descend dans la rue, qui influence directement les chemises du printemps 2001...le style rétro bowling se traduit ici dans une chemise stretch bicolor, coupe plus ajustée, manches à revers piqués. Marine et bordeaux ou marine et ciel. P.m.g.tg.ttg. Pantalon sans plis DKNY 125.00

la maison  
**simons**

2935658A

QUÉBEC, PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## loto-québec

		GAGNANTS		LOTS	
<b>6/49</b>	Tirage du 2001-03-28	6/6	0	5 000 000,00 \$	
		5/6+	5	131 897,00 \$	
		5/6	318	1 659,10 \$	
		4/6	15 030	67,20 \$	
		3/6	272 275	10,00 \$	
	Numéro complémentaire: 35	Ventes totales: 15 820 706 \$			
		Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$			

		GAGNANTS		LOTS	
<b>49</b>	Tirage du 2001-03-28	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	1	50 000,00 \$	
		5/6	29	500,00 \$	
		4/6	1 365	50,00 \$	
		3/6	24 550	5,00 \$	
	Numéro complémentaire: 14	Ventes totales: 591 531,50 \$			

		Tirage du 2001-03-29		Tirage du 2001-03-29	
<b>PANCO</b>	Tirage du 2001-03-29	01 02 04 06 14			
		18 19 21 23 24			
		26 34 38 45 47	3	4	
		49 50 58 67 70	858	0228	
<b>Quintessence</b>	Tirage du 2001-03-29	NUMÉRO: 951534			
<b>Extra</b>	Tirage du 2001-03-29	NUMÉRO: 587232			

## Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

# Bush met au rancart le Protocole de Kyoto

Le président américain se montre néanmoins ouvert à une coopération avec ses alliés

d'après AFP et AP

**WASHINGTON**— Le président américain George W. Bush a indiqué hier refuser des mesures qui pourraient « nuire à l'économie » américaine, en allusion au Protocole de Kyoto, tout en se disant prêt à travailler avec l'Allemagne et les alliés de Washington pour réduire les gaz à effet de serre.

« Nous avons maintenant une crise énergétique. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas avoir de limitation obligatoire du CO<sub>2</sub> », a-t-il dit, lors d'une conférence de presse.

Sa décision d'ignorer le Protocole de Kyoto, un accord international de lutte contre le changement climatique signé en 1997 par l'administration précédente de Bill Clinton, a suscité une levée de boucliers dans le monde, de la Chine au Canada, en passant par le Japon et l'Europe.

Selon M. Bush, il aurait fallu, pour réduire les plafonds d'émission de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), utiliser énormément de gaz naturel dans l'économie américaine, « ce qui est impossible ». Le CO<sub>2</sub> est le principal des gaz responsables d'un réchauffement climatique accéléré de la planète d'après l'ONU et de nombreux experts.

Le chancelier allemand Gerhard Schroeder a pour sa part demandé hier à M. Bush de ne pas empêcher les autres pays signataires du Protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique de prendre des mesures pour limiter l'effet de serre.

« Nous sommes tombés d'accord pour examiner comment continuer ce processus sans les États-Unis, de manière à ce que les autres (signataires) puissent mettre en oeuvre certaines des dispositions du Protocole », a déclaré le chancelier allemand à l'issue de trois heures d'entretiens avec le président américain à la Maison-Blanche.

M. Schroeder a ajouté que des responsables des deux pays discuteraient de cette question dans les mois à venir.

En tant que signataires du Protocole,

qu'ils considèrent désormais comme lettre morte, les États-Unis pourraient en effet empêcher tout accord lors de la prochaine conférence sur le climat à Bonn en juillet prochain, en s'opposant à d'éventuelles décisions qui devront recueillir le consensus.

Le président américain a indiqué avoir « fortement recommandé l'exploration » de gisements de gaz naturel dans une réserve naturelle d'Alaska, et ailleurs, tout en notant que la décision serait prise au Congrès américain.

Il a aussi parlé de discussions avec le Canada et le Mexique pour accroître la capacité des gazoducs amenant du gaz aux États-Unis.

« Peu importe d'où vient le gaz naturel » supplémentaire, a ajouté le président américain en recommandant aussi, mais en incidence, des technologies pour une utilisation moins polluante du charbon.

Exaspérés, les pays européens avertissent les États-Unis que leur retrait de l'accord de Kyoto sur la réduction des émissions atmosphériques aura des répercussions.

La commissaire à l'Environnement de

l'Union européenne, Margot Wallstrom, rappelle qu'il s'agit d'un problème bien documenté qui ne peut plus être ignoré. Elle ajoute qu'il est directement relié avec l'économie et le commerce.

L'entente de Kyoto ciblait des niveaux de réduction de plusieurs substances reliées au réchauffement planétaire. Elle a été signée par plus de 80 pays, en 1997.

Par ailleurs, Greenpeace International a appelé l'Union européenne à « accélérer son processus » de ratification du Protocole de Kyoto après la décision américaine.

Parallèlement, l'UE doit déployer « des efforts diplomatiques importants » en direction des principaux alliés des Américains dans les négociations climatiques, Japon, Russie, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et des pays en développement, notamment Inde et Chine, estime Greenpeace.

De son côté le réseau écologiste des Amis de la Terre a appelé hier, « les millions de personnes scandalisées par la tentative de Bush de saboter le Protocole de Kyoto » à écrire au président américain pour lui demander de revenir sur sa décision.

## Arafat exhorte les Palestiniens à poursuivre l'Intifada

Associated Press

**RAMALLAH, Cisjordanie** — Ignorant les avertissements meurtriers de l'armée et du gouvernement israéliens, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a appelé hier à la poursuite du soulèvement, qui a fait plus de 445 morts depuis le 28 septembre, trois Palestiniens ayant encore été tués dans la journée.

Deux adolescents de 13 et 17 ans qui lancaient des pierres contre les soldats israéliens ont ainsi été tués par balles et 18 autres blessés près du point de passage d'Erez entre Gaza et Israël, tandis qu'un policier mourait dans une fusillade près de la colonie de peuplement de Netzarim, à Gaza. À Hébron (Cisjordanie), des chars israéliens ont bombardé un faubourg arabe en représailles à des tirs contre des colonies juives.

L'armée israélienne était déjà entrée en action la veille au soir en bombardant la résidence de Yasser Arafat et des locaux de la Force 17, sa garde rapprochée, dans la bande

de Gaza et à Ramallah (Cisjordanie). Une opération, qui a fait un mort, menée en représailles à la vague d'attentats anti-israéliens commis depuis lundi.

Il s'agissait de la première action militaire lancée par le nouveau premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui a souligné hier que « la sécurité ne pouvait pas être rétablie en une nuit ou en un jour ».

Mais elle a eu pour effet de provoquer la colère de Yasser Arafat. « Notre peuple continuera le soulèvement d'Al-Aqsa (principale mosquée de Jérusalem,) jusqu'à ce que le drapeau palestinien s'élève au-dessus de chaque mosquée et église et sur les murs de Jérusalem », a-t-il dit de retour du sommet de la Ligue arabe à Amman où il a reçu le soutien inconditionnel des 22 États membres.

Devant cette nouvelle escalade, le président américain George Bush a dénoncé hier à Washington « le cercle tragique de l'incitation, de la provocation et de la violence (qui) dure depuis bien trop longtemps ». « Les deux camps doivent prendre



Deux policiers palestiniens s'entrelient devant l'immeuble de la Force 17, la garde d'élite de Yasser Arafat, hier à Gaza. L'édifice a été gravement endommagé mercredi soir, par des bombardements israéliens en représailles aux attentats des derniers jours.

Photo AP

des mesures maintenant pour calmer le jeu. » Le président américain espère amener M. Arafat à « se prononcer contre la violence » lors de sa visite la semaine prochaine en Égypte et en Jordanie.

Moscou a condamné pour sa part

les bombardements de mercredi soir, estimant que par ce « recours massif à la force militaire, on risque de dépasser la limite au-delà de laquelle le dialogue politique est impossible ».

Face aux critiques, le ministre is-

raélien des Affaires étrangères Shimon Pérès a présenté ces bombardements comme un « très sérieux avertissement, surtout à l'intention de la Force 17 », qui serait impliquée dans des agressions contre des civils israéliens.

## Combats à la frontière entre la Macédoine et le Kosovo: deux morts

Associated Press

**KRIVENIK, Yougoslavie** — Le gouvernement macédonien s'est targué hier d'avoir remporté une offensive contre les rebelles albanophones dans le nord du pays, lors de combats qui ont débordé des frontières, faisant deux morts, un civil et un journaliste d'Associated Press Television News.

L'armée macédonienne et les rebelles albanophones ont démenti chacun être responsables de ce bombardement du village kosovar de Krivenik, situé à un kilomètre de la frontière macédonienne. Il n'en reste pas moins que les obus ont tué un habitant,

blessé 16 autres et coûté également la vie au journaliste britannique Kerem Lawton, 30 ans, basé à Pristina.

La voiture dans laquelle il se trouvait a été frappé par des éclats d'obus. Mortellement blessé, il s'est éteint lors de son transfert vers le camp américain de Camp Bondsteel au Kosovo. Par chance, son cameraman, Sylejman Suki Klokoqui venait de sortir de la voiture pour aller prendre des photos de réfugiés.

Tant l'armée régulière macédonienne que les rebelles albanophones ont nié toute implication dans l'attaque de Krivenik. Le commandant Sokoli, chef local des rebelles, a af-

firmé que ses hommes ne disposaient pas de la capacité militaire de frapper ce village depuis leurs positions en Macédoine.

Un porte-parole militaire macédonien, Blagoja Markovski, a affirmé pour sa part que l'obus ayant tué Lawton « ne venait pas du côté macédonien ». Il a toutefois ajouté qu'une enquête allait être ouverte. Selon l'ONU, dix obus se sont abattus sur le village de Krivenik. Le contingent américain de la KFOR a précisé qu'il allait analyser les cratères pour déterminer la provenance des tirs.

Ce regain de violence a suscité l'inquiétude du haut représentant pour la politique étrangère et la sécurité commune (PESC) de l'Union européenne Javier Solana. Se disant

« profondément préoccupé », M. Solana compte retourner à nouveau dans la région la semaine prochaine et rencontrer des dirigeants macédoniens et albanophones.

Sur le plan militaire, les autorités de Skopje ont en tout cas affirmé que leur offensive contre les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) avaient porté leurs fruits. « Nous chassons les rebelles. Ils fuient la Macédoine », a clamé le porte-parole du ministère de la Défense Gjorgji Trendafilov.

Les membres de la KFOR ont renforcé dans le même temps leurs patrouilles le long de la frontière avec le Kosovo, près de la zone où les troupes macédoniennes s'opposaient aux rebelles dans les montagnes.

HAÏTI

## Appel d'Aristide en faveur de la réconciliation

Agence France-Presse

**PORT-AU-PRINCE** — Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a lancé hier un appel en faveur de la paix et de la réconciliation entre les Haïtiens, à l'occasion du quatorzième anniversaire de la Constitution haïtienne.

Après les violences qui ont secoué le pays au cours des dernières semaines, le nouveau chef de l'État a demandé « une trêve pour un dialogue fraternel devant déboucher sur un accord politique », dans un message diffusé par la Télévision nationale d'Haïti (TNH).

La Constitution avait été adoptée massivement en 1987, un an environ après la chute de la dictature des Duvalier.

De son côté, M<sup>e</sup> Gérard Gourgue, désigné président provisoire par les partis de l'opposition haïtienne, a lancé un appel à la réconciliation nationale. « Aujourd'hui, le salut de la patrie commande à toutes et à tous de travailler ensemble », a-t-il déclaré.

M. Gourgue a également annoncé la formation d'une commission de négociation devant engager de nouvelles discussions avec le pouvoir en place. « Nous demandons à nos adversaires de comprendre l'opportunité de cette poursuite du dialogue. Comme eux, nous ouvrons les bras. Nous sommes des facteurs de paix », a-t-il conclu.

Vente semi-annuelle dessous Calvin Klein	<b>Caleçon pur coton</b>
Une économie de 25% sur le caleçon classique pur coton peigné. Blanc, noir, gris. 30 à 38. Ce rabais s'applique également sur une sélection de bas et sous-vêtements coton-lycra, jersey et tricot côtelé Calvin Klein. Rég. jusqu'à 35,00*	<b>9.99</b> Rég. 14,00*
<p>LE TRENT ET UN®</p> <p>Calvin Klein</p> <p>la maison</p> <p><b>simons</b></p> <p>* LE PRIX RÉGULIER S'ENTEND LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.</p> <p>QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE</p>	

Vente semi-annuelle dessous Calvin Klein	<b>Cami-brassière logo</b>
Une occasion d'économiser 25% sur bas et dessous sélectionnés des collections Calvin Klein: coton/lycra, athlétique, fines côtes et dentelle. Ici, la cami-brassière style bandeau, blanc, noir ou gris chiné. P.m.g.	<b>12.99</b> Rég. 18,00*
<p>LA GUÉPIÈRE®</p> <p>Calvin Klein</p> <p>la maison</p> <p><b>simons</b></p> <p>* LE PRIX RÉGULIER S'ENTEND LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.</p> <p>QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE</p>	

## FORUM

## La Presse

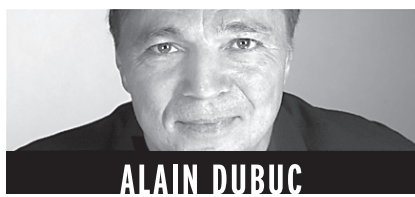
ANDRÉ DESMARAIS &gt; Président du conseil d'administration

GUY CREVIER &gt; Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS &gt; Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR &gt; Directeur de l'information ALAIN DUBUC &gt; Editorialiste en chef

# Un budget irresponsable

ALAIN DUBUC  
adubuc@lapresse.ca

Dans le domaine économique, le débat qui domine tous les autres à l'heure actuelle, c'est le ralentissement américain, déjà mesurable. Quelle sera son ampleur et sa durée, quelles en seront les répercussions sur les économies canadienne et québécoise ? Personne ne sait trop ce qui nous attend. La chose est assez sérieuse pour que le ministre fédéral Paul Martin songe à présenter une mise à jour budgétaire.

Cet avenir économique incertain est la question la plus fondamentale à laquelle la nouvelle ministre des Finances, Mme Pauline Marois, devait s'attaquer dans son premier discours du budget. Tout d'abord, parce qu'un budget, avant tout un exercice économique, est l'outil privilégié pour agir, dans la mesure des moyens d'un gouvernement, sur une conjoncture économique menaçante. Ensuite, parce que les aléas de la conjoncture auront un effet sur les variables qui préoccupent le plus les politiciens, comme l'emploi ou l'exclusion. Enfin, parce qu'un ralentissement aura un effet déterminant sur les équilibres budgétaires et donc sur la capacité d'un État d'atteindre ses objectifs.

Et qu'est-ce que Mme Marois avait à nous dire sur ce ralentissement ? Rien. Que propose-t-elle pour y faire face ? Rien non plus. Même le mot « ralentissement », qui est sur toutes les lèvres, est absent du discours livré hier. Ce silence n'est pas acceptable. Et c'est cette indifférence à une réalité, parce qu'elle gomme la responsabilité première, qui nous amène à qualifier ce budget d'irresponsable.

Par souci d'exactitude, disons que le document de 34 pages consacre un seul paragraphe à la conjoncture économique. « En effet, la plupart des prévisionnistes envisagent pour 2001 une performance de l'économie qui, sans atteindre les records de 1999 et de 2000, ne sera pas négligeable. Ils prévoient une croissance de l'économie qui, en moyenne, s'établira à 2,7 %, la même que celle des prévisions sur lesquelles repose le budget que je dépose aujourd'hui. » Il y a quelque chose de presque jovialiste à occulter le mot ralentissement, à qualifier de « performance... pas négligeable », une réduction de croissance dont on connaît mal l'ampleur.

Mais ce qui est plus inquiétant, c'est que ces prévisions sont anormalement optimistes et ne respectent pas les règles de prudence auxquelles se sont astreints depuis des années les différents gouvernements du Québec. Cette moyenne de 2,7 p. cent ne correspond déjà plus à la réalité parce que les spécialistes revoient de façon régulière leurs prévisions à la baisse. Ce n'est plus de 2,7 dont on parle, mais plutôt de 2,0, 2,2 ou 2,4.

Dans un contexte tel, un gouvernement responsable prendrait soin d'utiliser les prévisions les plus prudentes. Bref, le Québec risque de ne pas disposer des ressources suffisantes et prend de grosses chances si les choses, comme certains le craignent, se mettent à aller moins bien. À moins que le budget cache des réserves, comme l'affirme le chef libéral Jean Charest.

Ce silence sur le ralentissement permet déjà de répondre à une question que soulevait l'arrivée de la nouvelle ministre. Serait-ce un budget Marois ou un budget Landry ? Il s'agit clairement d'un budget dans lequel Mme Marois a largement imprimé sa personnalité et ses priorités. Mais il n'est pas évident que nous y gagnions.

En soi, le fait que le ministre introduise des préoccupations sociales est bienvenu, car il est souhaitable de trouver un équilibre entre ces deux pôles complémentaires de notre vie collective. Mais cet équilibre ne peut être atteint en occultant les réalités économiques, car c'est l'économie qui déterminera le niveau des ressources disponibles et qui définira aussi les besoins, notamment du côté de la pauvreté.

D'autant plus que les efforts dits sociaux, au delà de l'enflure verbale d'un document très politique, restent limités. Ce que Mme Marois décrit comme « une offensive majeure contre la pauvreté et l'exclusion », reste modeste, trois cents millions sur trois ans, dont le tiers au relèvement des barèmes d'aide sociale, une mesure mécanique qui n'aura aucun effet sur la dynamique de la pauvreté. Notons cependant la création du programme Action emploi, une mesure prometteuse pour faciliter l'intégration sur le marché du travail.

Quant aux dépenses en santé et en éducation, la quasi-totalité des nouvelles dépenses, récurrentes, serviront à financer la croissance naturelle des réseaux, par exemple les salaires, sans ajouter aux services. Le seul élément nouveau, ce sont ces réserves mises de côté par la ministre, 600 millions en santé et 200 millions en éducation, dont on ne connaît pas pour l'instant la nature.

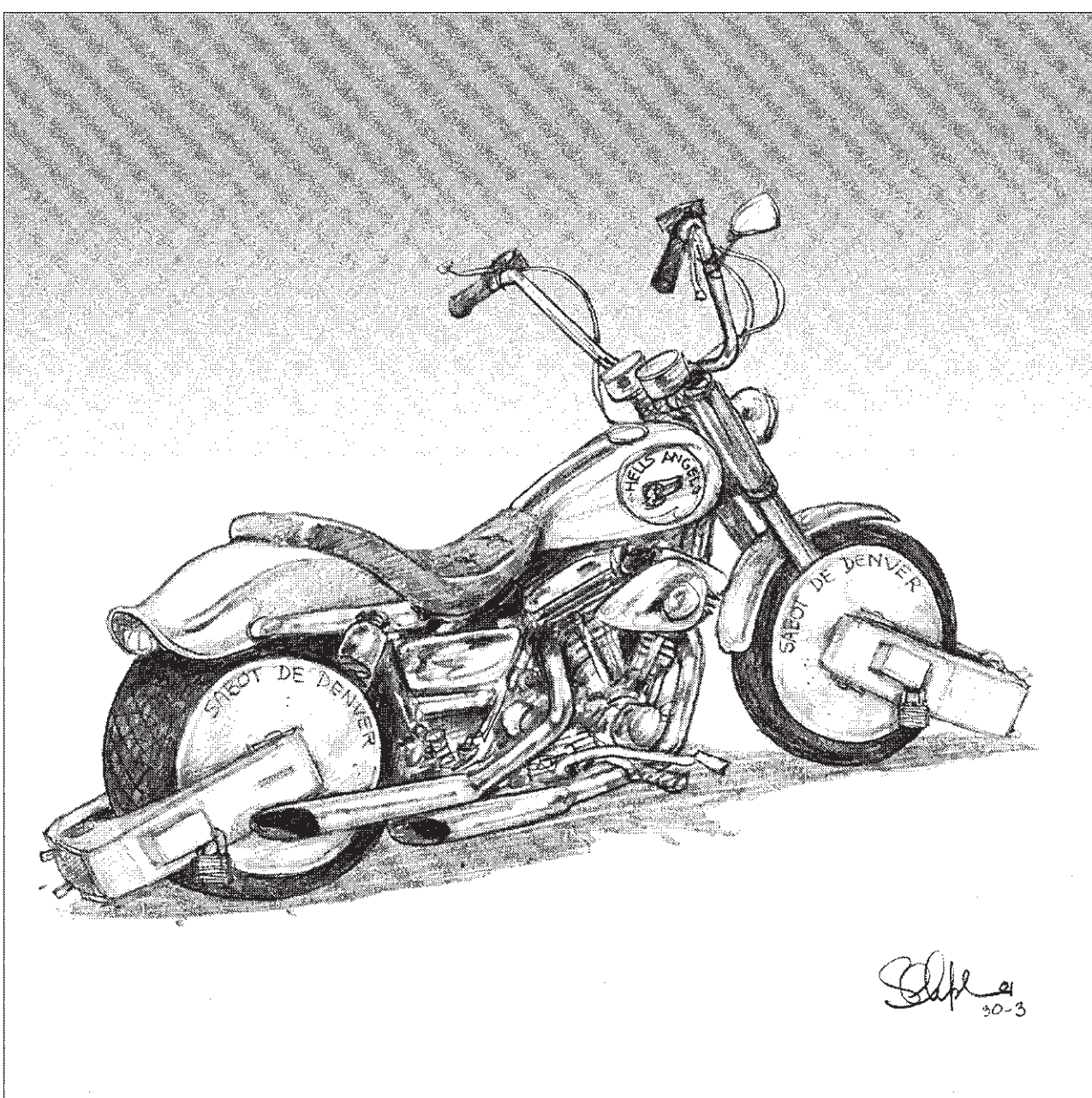
Curieusement, c'est donc du côté fiscal que la vision sociale de la ministre Marois est la plus perceptible. Mme Marois a annoncé hier des baisses d'impôt de 3,5 milliards sur trois ans, qui s'ajoutent aux 4,5 milliards de l'an dernier, ce qui commence à faire un montant appréciable.

Mais cet effort reste trop faible. D'abord, parce que Québec consacre moins de 30 pour cent de sa marge de manoeuvre aux réductions d'impôt, et soixante pour cent aux nouvelles dépenses, s'écartant ainsi de ce qui semblait être un consensus. Ensuite, parce que la réduction, qui représente un milliard cette année, est insuffisante pour avoir un impact perceptible sur l'activité économique.

Mais surtout, parce que cela ne réussira pas à réduire l'écart entre le fardeau des Québécois et celui des autres Canadiens. Avec ce budget, l'écart entre le Québec et le reste du Canada passera de 3,1 milliards, il y a deux ans, à deux milliards cette année, ce qui veut dire que si les Québécois étaient imposés comme au Canada, ils paieraient 2,0 milliards de moins en impôts personnels. Mais l'an dernier aussi, Bernard Landry croyait l'avoir réduit à deux milliards. Le problème, c'est que les autres provinces baissent également leurs impôts, tant et si bien que le Québec ne rattrape pas à les rattraper. En soi, cela constitue pourtant un objectif raisonnable, parce qu'on ne voit pas pourquoi les Québécois paieraient beaucoup plus cher pour des services comparables.

Cette différence qu'imprime Mme Marois, on la voit aussi dans la façon dont elle réduit les impôts, en privilégiant les contribuables dont les revenus sont inférieurs à la moyenne. Ainsi, une famille qui touche 60 000 \$ et plus, ce qui n'est pas le pactole, ne fait pas partie des grands gagnants du budget. Quant aux familles dont le revenu est supérieur à 75 000 \$, qui comptent pour 13,7 % des ménages et qui payaient, l'an dernier, 55,3 % des impôts, leur effort passe dorénavant à 58,7 %.

Le Québec est ainsi l'un des rares endroits de l'Occident où l'on augmente la progressivité du régime fiscal et reste le seul endroit d'Amérique du Nord à suivre de façon si réticente le mouvement de réduction du fardeau fiscal. En ce faisant, le Québec s'isole et se replonge dans le passé.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## Pour un *new deal* mondial

Dans la foulée du Sommet des Amériques qui, dans moins d'un mois, se penchera sur le dossier de la Zone de libre-échange des Amériques, nous poursuivons la publication d'une série d'articles sur la mondialisation. Voici le sixième et dernier texte dans lequel nous explorons quelques pistes de solutions.

AGNÈS GRUDA  
agruda@lapresse.ca

La mondialisation est là pour rester. La vague de fond qui pousse les sociétés à effacer leurs barrières politiques, culturelles ou commerciales est trop forte pour être endiguée. Il serait irréaliste de vouloir reconstruire les murs abolis. Et ce ne serait pas souhaitable non plus : même les critiques de la mondialisation reconnaissent que le « village global » a du bon et que le commerce international génère plein de nouvelles opportunités.

Mais le mouvement de protestation qui s'est affirmé il y a trois ans à Seattle est là pour rester lui aussi. Car malgré quelques excès démagogiques, les critiques ont raison sur l'essentiel : la mondialisation crée aussi des effets pervers. Elle exacerbe les inégalités, ouvre la voie aux crises financières et affaiblit les mécanismes démocratiques. Si on laisse aller les choses, le joujou risque de nous exploser en plein visage.

À partir de ce constat, que faire ? Voici quelques pistes de réflexion.

> Il n'y a pas le feu. L'Europe ne s'est pas bâtie en dix ans et on peut prendre notre temps avant de créer la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Si le pari européen a somme toute réussi, c'est entre autres parce que l'Union européenne réunit des partenaires relativement homogènes, tant sur le plan économique que du point de vue de leurs valeurs sociales et politiques.

Dans bien des cas, cette homogénéité a été le fruit d'un effort. Les pays qui veulent adhérer à l'Europe doivent respecter un certain nombre de prérequis. Même si le modèle européen implique une intégration autrement plus intime qu'un simple traité de libre-échange, rien n'interdit de s'en inspirer en exigeant que les futurs partenaires de la ZLEA répondent à un certain nombre d'exigences, entre autres démocratiques. S'associer avec une semi-démocratie qui emprisonne ses opposants et marche main dans la main avec quelque mafia, ça augmente le risque de dérapages. Et c'est moralement douteux.

> Comme en Europe, l'adhésion à la ZLEA pourrait être progressive. On peut prévoir des mesures transitoires et des modalités d'adhésion à géométrie variable, adaptées aux besoins des pays. C'est une manière d'adoucir le choc de l'intégration pour les éco-

nomies les plus vulnérables.

> Il faut reconnaître haut et fort que la libéralisation du commerce a un impact bien au-delà du commerce lui-même, qu'elle touche les conditions de travail, l'environnement, les mécanismes de protection sociale. Et que ces effets sont indissociables des enjeux commerciaux. Actuellement, les aspects commerciaux et sociaux sont souvent traités comme s'il s'agissait de deux univers parallèles. Ainsi, les ministres de l'Environnement des Amériques qui se réunissent à Montréal hier et aujourd'hui devaient discuter de toutes sortes de choses — sauf de libre-échange. Comme si l'environnement et la future Zone de libre-échange n'avaient aucun lien l'un avec l'autre.

Cela dit, la ZLEA demeure un épiphénomène à l'intérieur d'un courant beaucoup plus vaste. Que ce traité soit signé ou non, la mondialisation de l'économie se poursuivra, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) continuera à libéraliser les échanges, et les grandes sociétés continueront à investir un peu partout sur la planète.

Que faire pour baliser le grand vent mondial et le forcer à souffler avec plus d'équité ?

> D'abord, il faut mettre des limites à la libre circulation des capitaux, qui crée des crises économiques graves comme celle qui a frappé l'Asie du Sud-Est il y a trois ans. En imposant une taxe sur ces déplacements monétaires — la fameuse taxe Tobin — on ajouterait un frein automatique à



Malgré quelques excès démagogiques, les critiques ont raison sur l'essentiel : la mondialisation crée aussi des effets pervers. Elle exacerbe les inégalités, ouvre la voie aux crises financières et affaiblit les mécanismes démocratiques.

un bolide qui échappe à tout contrôle. L'idée n'est pas si inconcevable. Même le riche investisseur américain George Soros s'est dit en faveur.

> Deuxièmement, il faudra trouver des mécanismes pour assurer un meilleur partage des richesses générées par l'ouverture des marchés. La croissance des inégalités est une bombe à retardement. Paradoxalement, plus on fait tomber les barrières qui freinent la circulation des marchandises, plus on érige de frontières contre la libre circulation des êtres humains. L'Europe occidentale est en train de se barricader contre les réfugiés. Les États-Unis ne savent plus comment colmater la frontière mexicaine. Et le Canada est en train de resserrer sa loi de l'immigration. Mais le Nord aura beau se transformer en forteresse, les infortunés du Sud trouveront un moyen de s'y infiltrer. La pression risque de devenir intenable.

> Enfin, la mondialisation comporte de sérieux « bogues » démocratiques. De plus en plus de décisions se prennent par des bureaucraties internationales, sans débats et sans que le simple mortel soit en mesure de comprendre de quoi il en retourne. Les litiges sont tranchés par des tribunaux totalement opaques. Les États se délestent de plus en plus de leurs responsabilités. Et la population y perd son latin.

Le plus grand défi de la mondialisation consiste à restaurer la légitimité démocratique perdue. C'est la seule manière de s'assurer que l'ouverture des marchés soit rentable pour l'ensemble des sociétés, et pas seulement pour quelques privilégiés.

Toutes sortes de gens se penchent aujourd'hui au chevet de la démocratie malade. Il y a des utopistes qui rêvent d'un gouvernement mondial. D'autres qui suggèrent de réformer les institutions internationales, en particulier l'Organisation mondiale du commerce. But de ces réformes : subordonner la libéralisation du commerce aux besoins sociaux.

Des universitaires cherchent à créer un lieu de dialogue entre les sociétés privées, les politiciens et la société civile. L'économiste et ancien ambassadeur canadien à l'OCDE Kimon Valaskakis est en train de mettre sur pied un gros « think tank » pour ébaucher une nouvelle « gouvernance mondiale ».

Ces initiatives tirent un peu dans toutes les directions. Mais elles sont essentielles. Tant que la mondialisation n'aura pas été assujettie à des mécanismes de contrôle démocratique, les grands sommets internationaux continueront à attirer les « anti » du monde entier, y compris ceux qui s'amusent à casser des carreaux. Et quand ils se réuniront les chefs d'État n'auront d'autre choix que de se réfugier derrière des murs — vilain symbole quand on croit que la mondialisation est bonne pour tous.



## FORUM

# ZLEA : des négociations en péril

Ce n'est qu'au lendemain du Sommet de Québec, et à la condition que le soutien politique se manifeste avec force, que les négociations véritables vont enfin débiter

PHILIPPE FAUCHER

L'auteur (Philippe.faucher@umontreal.ca) est professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

À l'approche du Sommet de Québec, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur les négociations qui se déroulent actuellement entre les 34 pays des Amériques invités à faire partie de la Zone de libre-échange des Amériques. La démocratie, l'éducation, l'environnement, le travail sont autant de thèmes importants qui ont surgi récemment à l'avant plan, démontrant le souci des dirigeants politiques de se mettre à l'écoute des préoccupations de la société civile. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la libéralisation des échanges commerciaux est l'enjeu principal de ce projet continental. Sur cet enjeu central, les négociations ne font que débiter et des divergences profondes entre les agendas nationaux subsistent au point que la possibilité d'un échec ne peut pas être écartée.

La théorie économique affirme que le libre-échange contribue à la croissance économique et à la prospérité des nations. Pour les entreprises, les travailleurs et les gouvernements, il en va tout autrement. Les patrons voient dans l'ouverture des marchés une occasion d'accroître leurs exportations et pour les grandes entreprises la possibilité d'investir à l'étranger pour produire à moindre coût. Mais le libre-échange signifie aussi pour les entreprises le danger d'une plus grande concurrence tant sur le marché domestique que sur les marchés étrangers où elles sont bien implantées. Le patronat est donc divisé selon le secteur d'activité, la taille de leur entreprise et surtout en fonction de sa compétitivité à l'échelle internationale.

Pour les travailleurs, dans les pays où la main-d'œuvre est la mieux rémunérée, la crainte du libre-échange vient de la concurrence accrue des pays où les bas salaires, compte tenu des différences de productivité, permettent de produire à moindre coût. Pour les gouvernements, la libéralisation du commerce remet en question (mais les règles du commerce autorisent de nombreuses exceptions) les programmes traditionnels de politique industrielle, tels que les subventions, aux exportations et autres crédits d'impôts, et en ouvrant les marchés publics à la concurrence étrangère, atténue l'impact escompté sur la croissance des dépenses dites d'infrastructures. Comme on peut le constater, le bilan entre les gains et les pertes économiques associées à la libéralisation des échanges, compliqué par la confrontation de multiples agendas politiques internes, rendent les arbitrages nationaux particulièrement délicats.

La diversité des positions défendues au cours des négociations devant mener à la création de la ZLEA provient d'une part de l'anticipation que fait chaque pays des gains et des pertes escomptées à la suite de l'ouverture des marchés de la région, et d'autre part de la compatibilité de cette négociation avec la stratégie commerciale poursuivie au plan régional comme au plan mondial. Un survol des positions divergentes de pays qui participent aux négociations illustre l'écart considérable qui subsiste et les obstacles majeurs qui devront être surmontés avant que la ZLEA ne voie le jour.

## É.-U.: stratégie d'ouverture des marchés

C'est à l'invitation du président Clinton que les 34 chefs d'États et de gouvernements des Amériques se sont réunis à Miami en décembre 1994 pour lancer le projet de la ZLEA. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie américaine de promotion de la libéralisation des échanges à l'échelle internationale. Elle vise également un rapprochement des États-Unis avec les démocraties de la région dans le but d'établir des collaborations plus étroites sur des questions dites de « sécurité nationale » telles que le « renforcement » de la démocratie et de la gouvernance, et portant sur le trafic des drogues, le blanchissement d'argent, l'immigration illégale, et la résolution des conflits régionaux. Est-il utile de signaler que cette volonté d'ingérence est souvent mal perçue par les pays concernés ?



Pour le Brésil, l'ALENA est une option alors que le Mercosur fait partie de sa destinée. Ces termes utilisés par le président Cardoso expriment bien la priorité de la politique commerciale du plus grand pays d'Amérique latine et son extrême méfiance à l'endroit de l'initiative américaine. Des journalistes brésiliens (notre photo) faisaient le pied de grue devant l'ambassade du Canada, à Brasília, lorsque le Canada a fermé ses frontières, en février dernier, aux produits carnés en provenance du Brésil.

Les échanges commerciaux des États-Unis avec l'Amérique Latine (ce qui exclut le Mexique) ont augmenté en valeur bien qu'ils aient été en déclin relatif au cours des dernières années. Ils ne représentent que le tiers des échanges avec l'Union européenne et sont même inférieurs aux échanges avec le seul Japon. C'est donc dire que malgré la sensibilité attribuée au président Bush, ex-gouverneur du Texas, à l'endroit du Mexique, le leadership américain en faveur du libre-échange vise d'abord la poursuite des négociations multilatérales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La conclusion d'ententes régionales est utile mais accessoire et ne sert qu'à soutenir l'objectif général de libéralisation à l'endroit des partenaires prioritaires que sont l'Europe et l'Asie.

Pour qu'un traité ait des chances d'être ratifié par le Congrès, il est indispensable que l'Administration obtienne de ce dernier un mandat de négociation (fast track). Le gouvernement du président Bush ne dispose pas d'un tel mandat, ce qui est perçu, par les autres pays, comme une manifestation flagrante du manque de volonté politique des autorités américaines. Une demande en ce sens vient tout juste d'être adressée au Congrès. Or la conjoncture n'est pas favorable, car le ralentissement de l'économie, amorcé depuis quelques mois, va renforcer le biais protectionniste des membres de la Chambre des représentants. Il faut donc craindre que le mandat qui sera accordé à l'exécutif s'accompagne d'une surenchère de conditions qui risquent d'indisposer les autres partenaires à la négociation.

En 1993, quelques mois avant l'entrée en vigueur prévue de l'ALENA, le président Clinton annonça au Mexique et au Canada que le traité tel que négocié ne pourrait être ratifié par le Congrès que s'il était accompagné de deux accords complémentaires, l'un sur l'environnement et l'autre sur le travail. Cette exigence avait alors été imposée par la mobilisation efficace des mouvements écologiques et des syndicats. Aujourd'hui, l'inquiétude des populations devant les dangers environnementaux, souvent associés aux excès de la mondialisation, est vive et les ONG, fortes de leurs victoires passées, plus combatives. Il est probable que les dirigeants politiques américains n'auront pas d'autre choix que d'imposer ces thèmes à la négociation collective. Cette exigence provoquera certainement de vives résistances, en particulier de la part d'un Brésil toujours inquiet d'une ingérence étrangère en Amazonie.

## Le Mexique souhaite consolider l'ALENA

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, en 1994, les échanges commerciaux du Mexique avec les États-Unis ont progressé au rythme de 20 % par année. Cette croissance a été portée par la prospérité américaine et par l'intensification des échanges « intra-firmes » des entreprises situées de chaque côté de la frontière. Le ralentissement actuel de la croissance économique aux États-Unis se traduit déjà par une baisse de 7 à 4 % des prévisions de croissance pour le Mexique en 2001.

Même s'il accepte de jouer le jeu, pour les dirigeants mexicains les négociations de la ZLEA sont prématurées. Ce pays a pris le risque de libéraliser de manière radicale son marché et a réalisé des réformes profondes pour se conformer aux normes de l'ALENA.

La dévaluation brutale du peso et la crise financière de 1994 ont imposé des sacrifices très importants à l'ensemble de la population. Finalement la défaite du Parti de la Révolution Institutionnelle, qui a gouverné le pays pendant 70 ans, et l'élection du président Fox en 2000 s'inscrivent dans un processus de réformes en profondeur des institutions politiques. Les gains en investissements, en emplois et en revenus d'exportations rendus possible par l'ouverture du marché et la stabilisation de l'économie et la consolidation des liens commerciaux avec le sud des États-Unis ne profitent qu'à une fraction des 95 millions de Mexicains.

En plaçant plus directement le Mexique en concurrence, pas seulement avec les grands pays du sud mais avec ses voisins de l'Amérique Centrale, la création de la ZLEA mettra en cause le développement de l'intérieur du pays. Rien n'empêchera désormais les capitaux de préférer s'installer au Honduras ou Guatemala, qui sont situés, il est vrai, loin de la Californie, mais à un saut d'avion du grand marché de la Floride.

## Le Brésil préfère le Mercosur

Pour le Brésil, l'ALENA est une option alors que le Mercosur fait partie de sa destinée. Ces termes utilisés par le président Cardoso expriment bien la priorité de la politique commerciale du plus grand pays d'Amérique latine et son extrême méfiance à l'endroit de l'initiative américaine.

La ZLEA inquiète et le réflexe protectionniste joue à plein parmi les élites alors que des études affirment que le libre-échange se traduirait par un accroissement du déficit commercial avec les États-Unis et à la réduction des exportations à destination des autres pays d'Amérique du Sud. De manière plus fondamentale, la ZLEA est vue comme contribuant à affaiblir la position du Brésil au sein de la région.

Les dirigeants brésiliens n'admettent pas que des entraves imposées de l'extérieur s'interposent entre leurs politiques de développement et une population de 168 millions dont les besoins sont immenses. Encore aujourd'hui les exportations brésiliennes de produits tels que l'acier, les chaussures, le jus d'orange sont soumis à des barrières protectionnistes, notamment de la part des Américains. C'est pourquoi les autorités brésiliennes considèrent que les thèmes de négociation portant sur les normes, les règles sanitaires, les règlements anti-dumping, les subventions aux produits agricoles, les règles qui s'appliquent à la propriété intellectuelle, etc., ne sont en fait que des moyens par lesquels les multinationales souhaitent s'approprier une part croissante du marché local. Sous des dehors cordiaux, la méfiance est totale.

La crise en Argentine des derniers jours et la décision du nouveau ministre de l'Économie de modifier unilatéralement les tarifs douaniers pour les biens de consommation

porte un coup très dur au Mercosur. La position du Brésil paraît plus isolée que jamais ce qui ne peut se traduire que par un durcissement des positions.

## Le Canada sur la défensive

La prospérité du Canada dépend, plus que tous les autres pays de la région, d'une grande liberté d'accès aux marchés étrangers, et en particulier à celui des États-Unis vers lesquels se dirigent 87 % de nos exportations. Comme les Mexicains, les producteurs canadiens craignent davantage de perdre des parts de marché à l'exportation que la concurrence sur notre marché domestique. Le ralentissement de l'activité économique va, au cours des prochaines années, faire diminuer le flux d'investissements étrangers essentiels à notre croissance pendant que l'ouverture des marchés va rendre d'autres pays plus attractifs pour les investisseurs en provenance d'Asie ou d'Europe.

Ce dont le Canada a besoin et ce qu'il souhaite retirer de ces négociations, ce sont des règles claires — en particulier une « clarification » des termes figurant au chapitre XI de NAFTA portant sur les investissements — et un protocole de règlement des différends efficace comprenant des sanctions dissuasives susceptibles de soutenir l'expansion de nos exportations. D'un autre côté, le durcissement escompté des règles du commerce, aura pour effet de limiter la capacité des gouvernements à intervenir pour contribuer à accroître la compétitivité des entreprises. La pression sur les entreprises canadiennes pour accroître la productivité sera d'autant plus forte qu'on ne peut éternellement compter sur une monnaie faible.

## Les lendemains du Sommet de Québec

La diversité des objectifs poursuivis par des gouvernements exposés à la vigilance des partis d'opposition, les appréhensions légitimes d'une partie du patronat, des travailleurs et des groupes d'intérêts, les exigences des écologistes et la contestation anticapitaliste, jointes à la contrainte du consensus contribuent à réduire considérablement la marge de manoeuvre des négociateurs. En outre, la perspective d'une récession mondiale rend les compromis plus coûteux.

Les contraintes qui pèsent sur les négociations sont donc considérables. On est loin du capitalisme triomphant. Au contraire, l'inquiétude est grande au sein des délégations et tout peut échouer. À l'intérieur de chaque pays, les résistances sont fortes. Un processus d'entente basée sur le consensus n'est pas plus solide que le gouvernement le plus faible qui participe à la négociation. C'est pourquoi un leadership politique mobilisateur doit se manifester à Québec. Ceci est d'autant plus problématique qu'il ne peut venir conjointement que des États-Unis et du Brésil.

La sixième réunion des ministres du Commerce qui se tiendra à Buenos Aires, les 6 et 7 avril prochains, finalisera l'agenda des discussions du Sommet de Québec. C'est à cette occasion que seront déposés les rapports des différents comités de négociations (au nombre de neuf qui couvrent l'ensemble des grands thèmes, de l'agriculture aux subventions, qui doivent figurer à l'accord, auxquels s'ajoutent trois comités spéciaux). Ce document ne constitue en rien une première version de ce qui pourrait devenir le traité de la ZLEA. Fort long et rédigé en langage juridique, il réunira dans toute leur diversité l'ensemble des positions initiales des pays qui participent à la négociation. C'est à ce moment seulement que nous pourrions véritablement prendre la mesure des divergences.

Le Brésil et les États-Unis doivent conjointement assumer la présidence du projet jusqu'à sa conclusion en 2005. La rencontre de Québec est l'occasion de donner le signal de départ. Il appartient donc aux présidents Bush et Cardoso d'affirmer clairement le soutien de leurs gouvernements et de faire connaître l'engagement ferme de leur pays envers la création de la ZLEA. Ce n'est donc qu'au lendemain du Sommet, et à la condition que le soutien politique se manifeste avec force, que les négociations véritables vont enfin débiter.

Un leadership politique devra se manifester à Québec ; cela est d'autant plus problématique qu'il devra venir des États-Unis et du Brésil.

1. Le Mercosur est une entente régionale de libre-échange signée en 1994 qui réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay. La Bolivie et le Chili ont signé une entente les associant au Mercosur.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Des études analgésiques

QUE L'ON PARLE de divorce, ou même de suicide, le sujet est toujours traité superficiellement en terme de « comment éviter le pire ». Est-il réellement nécessaire de faire autant d'études poussées, sur les conséquences du divorce ? Pour, finalement, en tirer des conclusions divergentes, ajustées à l'idéologie personnelle de chacun des analystes sur le sujet. Il m'apparaît évident, sans études, que l'éclatement des familles conduit à de sérieuses conséquences à court et à long terme. Est-il nécessaire de tenter de mesurer de façon précise, au degré près, l'ampleur du fléau ?

Afin que la vie de couple retrouve sa vraie raison d'être, il serait beaucoup plus opportun d'orienter les débats à mieux comprendre pourquoi on en arrive au divorce ; mieux comprendre quelles sont les prémisses d'une union durable, autres que celle d'être en amour avec l'amour, ou de partager les coûts un appartement et autres futilités passagères. Com-

ment et sur quelle base redéfinir les rôles et responsabilités de chacun.

Nous avons aussi besoin de mieux comprendre et redéfinir l'engagement du couple envers ses enfants. Quel est leur place dans l'ordre des priorités ? Doivent-ils passer avant la carrière, avant l'auto, les vacances dans le Sud, la maison en banlieue ? Les enfants doivent-ils porter la responsabilité d'être la fierté de leurs parents ? Sont-ils voués à être le prolongement des parents ou peuvent-ils devenir eux-mêmes par le soutien des parents. Autant de principes fondamentaux à redéfinir.

Il en est, malheureusement, de même pour le suicide. Tous les efforts sont dirigés à identifier les suicidaires et à éviter le pire, qu'ils passent à l'acte. Bien sûr qu'il faut des filets pour ceux qui perdent pied. Néanmoins, la vraie question à poser est la suivante : comment peut-on éviter qu'autant de personnes se rendent jusque là ? L'analgésique est indispensable en pharmacie, à la condition de ne pas en

abuser ; il atténue, mais ne règle rien.

FERNAND LAVIGNE  
Montréal

### Y a-t-il un théologien... ?

L'IMAGERIE et l'imaginaire populaires sans oublier la nostalgie n'en finissent plus d'essayer de se représenter le visage du Christ. Tout récemment encore, en Angleterre, des experts en informatique ont recréé pour la BBC ce qu'ils estiment être le visage le plus ressemblant à celui du Christ. Y-aura-t-il un jour un théologien assez courageux pour éclairer nos lanternes et dissiper les ambiguïtés qui planent sur le vrai sens du personnage Jésus, de Jésus-Christ, du Christ, du Messie et du Fils unique de Dieu ? Est-ce un exercice trop périlleux ?

MARIE-JOSÉE DALBEC et PAUL MASSICOTTE  
Montréal

# « Je suis en prison et je sais que je ne vais pas ressortir »

Guy Georges se dit tout de même soulagé d'être derrière les barreaux

ODILE DUPERRY

Agence France-Presse

PARIS — Guy Georges s'est dit soulagé d'être en prison hier devant la cour d'assises de Paris qui examinait le sixième des sept assassinats dont il est accusé et a déclaré savoir « qu'il ne va pas ressortir ».

Guy Georges, qui a reconnu ces assassinats, continuait en revanche à nier les agressions sexuelles dont il est accusé, malgré les certitudes des victimes.

M<sup>e</sup> Benoît Chabert, avocat de la famille Sirotti, dont la fille Magali a été assassinée le 23 septembre 1997, demande à l'accusé :

« Avez-vous toujours les mêmes pulsions depuis que vous êtes incarcéré ?

— Non.

— Et lors de vos précédents séjours en prison, aviez-vous ces pulsions ?

— Oui.

— Pourquoi est-ce que vous ne les avez plus, alors ?

— Je sais que c'est fini. Avec ce que j'ai fait, je peux pas recommencer, je suis en prison et je sais que je vais pas ressortir.

— C'est le fait de ne pas ressortir



Ce dessin représente Guy Georges, à l'arrière-plan, qui écoute la procureur Evelyne Grosnave-Lesieur au cours du neuvième jour de son procès, à Paris. À droite, les avocats de l'accusé, Alex Ursulet et Frédéric Pons.

qui vous empêche de commettre ces actes ?

— Oui.

— Ça vous soulage ?

— Oui. »

On fait remarquer à Guy Georges qu'il a tenté de s'évader en décembre : « C'est un réflexe ; j'avais l'occasion de partir ; j'ai essayé. »

Magali, étudiante de 19 ans, est

la seule victime de Guy Georges attaquée en plein jour, sans son matériel de tueur, couteau et sparadrap. Cela n'empêche pas la jeune fille d'obéir à son agresseur, de le faire entrer chez elle, terrorisée au point qu'il a cru qu'elle ne parlait pas français : « Elle m'a dit : Toi pas faire mal à moi ».

Il l'attache avec des lacets de chaussures trouvés chez elle, la viole, et l'égorge avec un couteau trouvé dans la cuisine.

« Comment peut-on continuer à vivre une fois qu'on a fait quelque chose comme ça ? » lui demande son avocat, Alex Ursulet. « Je sais pas. »

Chantal Sirotti, assistante maternelle, vient à la barre parler de sa fille, du fiancé de celle-ci qui « a la haine de Guy Georges qui lui a pris sa puce et qui a préféré ne pas venir ».

Comme le président l'autorise dans ce procès, elle s'adresse directement à l'accusé : « J'espère un jour, par mon fils, avoir une petite-fille, qu'on appellera sûrement Magali, et que vous ne serez pas là pour me la retirer. »

Franck, le frère de la victime, le poing serré dans le dos, tutoie l'accusé : « T'as retiré une vie, t'as détruit trois familles, tu peux pas

nous demander pardon ? » Georges écoute debout, stoïque.

Vient alors Valérie L.. Comme Annie F., lundi, elle est « sûre » d'avoir échappé de peu à Guy Georges. Les deux jeunes femmes sont également posées et convaincantes. Mais Georges nie. On lui demande si, après l'avoir niée longtemps, il aurait reconnu l'agression de M<sup>lle</sup> O., autre victime survivante, sans une expertise ADN qui l'accable. « Peut-être pas », répond l'accusé.

Puis il s'énerve, s'écrie en direction des avocats de partie civile, parlant de Valérie L. : « Allez-y, mettez-la sur mon dos, c'est ce que vous voulez, vous, le président et l'avocat général. »

Combien d'autres jeunes femmes qu'il a suivies ont-elles échappé à la mort ? « Je sais pas, j'y étais quand même pas tous les jours. » On lui demande aussi pourquoi, lui, surnommé le « tueur de l'Est parisien », aimait ce quartier : « Parce qu'il était vivant... et que j'y étais invisible. »

Guy Georges a avoué les viols suivis d'assassinats de sept femmes entre 1991 et 1997. Les Pays-Bas, où il est allé plusieurs fois, ont demandé son empreinte génétique pour la comparer dans plusieurs meurtres non élucidés.